



DUNAMIS Conseil

Rassemblons nos valeurs

RAPPORT
Analyse des besoins sociaux
SAINT-MAX



ÉTUDE PRÉSENTÉE PAR

Monsieur Éric Pensalfini
Maire de Saint-Max et Président du CCAS

SOUS LA DIRECTION DE

Madame Marie-Josée Davanzo
Adjointe au maire et Vice-présidente du CCAS.

Madame Catherine Coqeron
Directrice générale des services

Madame Ségolène Baronnat
Responsable du CCAS

RÉALISÉE PAR

Caroline BAROT - Emmanuelle Willmé
Anita Rivot et Antoine CARDOSO

DUNAMIS Conseil

REMERCIEMENTS

La présente étude a été réalisée pour le CCAS de Saint-Max par le cabinet DUNAMIS Conseil, spécialisé en ingénierie sociale. La démarche prospective de collecte de données locales a été notamment réalisée grâce aux concours et aux engagements des responsables associatifs locaux, aux responsables d'organismes sociaux, d'établissements et d'institutions issues des secteurs socioculturels, de l'emploi, du social, du médico-social et du sanitaire.

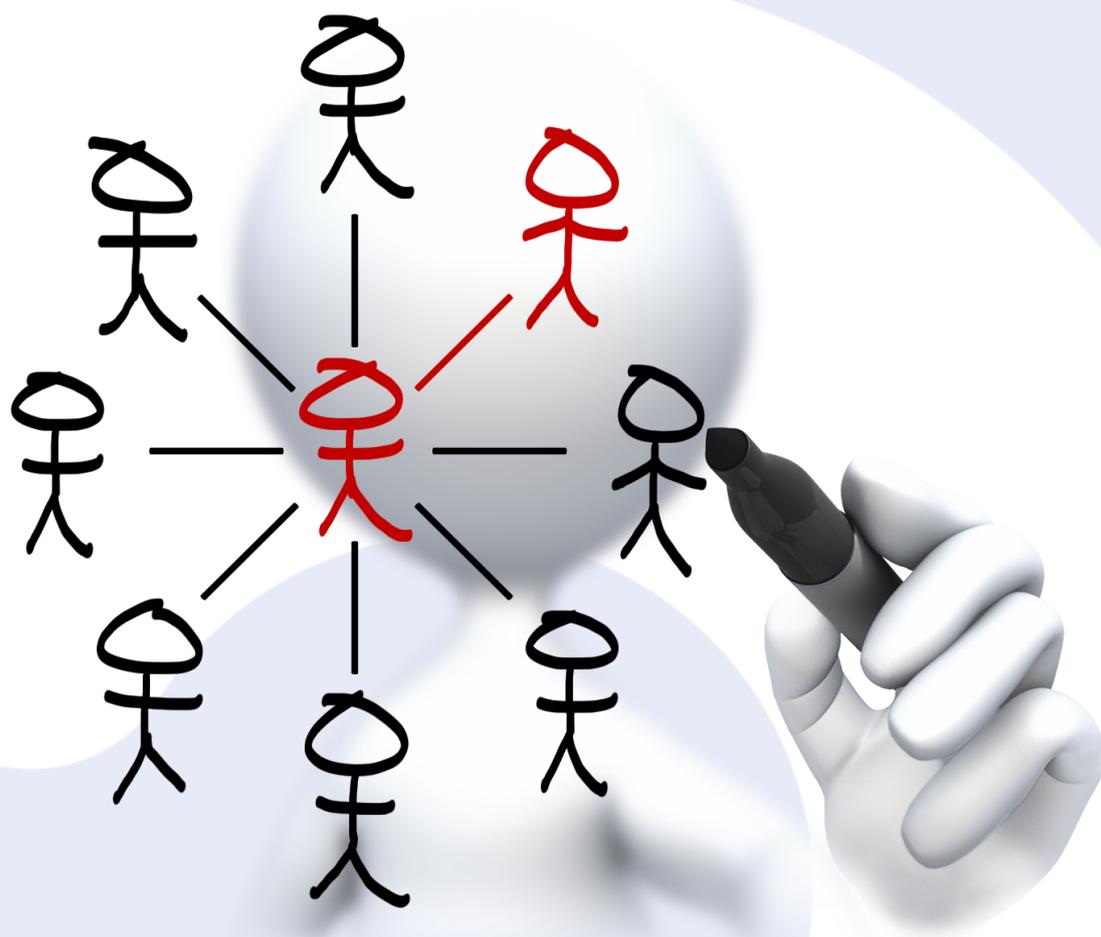
Ces acteurs locaux sont intervenus à partir de groupes thématiques animés par les intervenants du cabinet DUNAMIS Conseil. Nous remercions aussi les responsables des services municipaux et des structures associatives qui ont accueilli les urnes au service des habitants dans le cadre d'une grande consultation de la population maxoise que nous avons bien évidemment associée à notre démarche de collecte des besoins sociaux.

Enfin, nous remercions les responsables des institutions qui nous ont permis de collecter des données démographiques, sociales et statistiques qui nous ont permis d'enrichir le diagnostic du territoire de Saint-Max

Sommaire

PARTIE I - LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE	5
1. Le cadre légal de l'ABS	6
2. La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS	6
PARTIE II - LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-MAX	7
1. La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Max	8
a. Votre région	9
b. Le département de la Meurthe et Moselle	9
c. La zone d'emploi de Nancy	10
d. La métropole du Grand-Nancy	11
e. Les données démographique de la ville de Saint-Max	12
f. Positionnement géographique de la ville de Saint-Max	13
g. La circonscription scolaire	13
2. La zone d'affluence de la MDS : Maison des Solidarités Grand-Nancy Nord-Est	14
3. L'évolution démographique de Saint-Max et de son EPCI	15
PARTIE III - PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION	19
1. Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Max	20
a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2017	20
b. Population par grandes tranches d'âges	20
c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2017)	21
d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Max entre 1968 et 2016	22
2. Répartition de la population	23
a. Répartition de la population par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle	24
b. Ménages selon leur composition	25
c. Composition des familles	25
d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans	26
e. Familles monoparentales en 2017	26
PARTIE IV - L'EMPLOI	27
1. Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés	28
a. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Nancy	28
b. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et ceux non-qualifiés	28
2. Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés	29
a. La mobilité professionnelles et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi	29
3. Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Max	29
a. La répartition des CSP de Saint-Max par sexes et âges	29
b. Répartitions des CSP pour la Ville de Saint-Max et pour le Grand-Nancy	30
c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Max)	31
d. Les demandeurs d'emploi (données 2021 pour la Ville de Saint-Max)	31
4. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saint-Max	32
5. Chômage des 15-64 ans	34
6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saint-Max, occupant un emploi	35
a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018	35
7. Paroles de maxois, maxoises	36

PARTIE V - LE LOGEMENT	37
1. Le logement	38
a. Catégories et types de logements	38
b. Ancienneté des résidences principales de Saint-Max selon la période d'achèvement	38
c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Max)	39
2. Paroles de maxois, maxoises	40
PARTIE VI - LA FORMATION ET LA QUALIFICATION	41
1. Diplômes et formations	42
a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2018	42
b. Les taux de scolarisation des 2-5 ans entre 2008 et 2018	42
c. Les écoles de Saint-Max	43
d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2017	44
2. Paroles de maxois, maxoises	45
PARTIE VII - REVENUS ET PAUVRETÉ	46
1. Revenus et pauvreté des ménages	47
a. Revenus et pauvreté des ménages en 2018	47
b. Le taux de pauvreté selon le statut d'occupation du logement	47
c. La décomposition des revenus disponibles en 2018	48
2. Paroles de maxois, maxoises	49
3. Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs	50
a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de la Meurthe et Moselle pour l'année 2020	50
b. 4 indicateurs définissent l'indice de pauvreté	54
PARTIE VIII - LA SANTÉ DES MAXOIS	55
1. Les données de la CPAM de Meurthe et Moselle (2020)	56
2. Paroles de maxois, maxoises	57
PARTIE IX - DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS ISSUES DE LA CONSULTATION	58
Piste de réflexion n°1	59
Piste de réflexion n°2	59
Piste de réflexion n°3	60
Piste de réflexion n°4	60
Piste de réflexion n°5	61
Piste de réflexion n°6	61
Piste de réflexion n°7	62



PARTIE I

LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE

Le cadre méthodologique en quelques données...

L'ABS est fixée par le décret n°95-562 du 6 mai 1995 du Code de l'action sociale et des familles

Le décret fixe la conduite des ABS aux CCAS C' est une obligation légale

Réalisation d'un diagnostic de territoire : 8 administrations sollicitées..

Convocation de 6 commissions thématiques + de 29 acteurs locaux et institutionnels sollicités.

Un questionnaire adressé à chaque habitants + un questionnaire en ligne durant 63 jours.

1- Le cadre légal de l'ABS :

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est introduite principalement par le **décret no 95-562 du 6 mai 1995**. Le code de l'Action sociale et des Familles l'a codifié aux articles R. 123-1 et R. 123-2. Ce décret dispose que les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS) sont tenus de procéder « annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève de leur ressort, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des personnes en difficulté ».

Le décret confie la conduite de l'analyse des besoins sociaux (ABS) aux CCAS, car ils sont par définition des lieux de débats et d'échanges.

Par ailleurs, la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale invite les CCAS à mettre en place des systèmes d'organisation et de partage de l'information avec et entre les partenaires. Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale vient redéfinir l'ABS. Celle-ci donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Sur la base de ce rapport, des analyses complémentaires peuvent être présentées au conseil d'administration du centre d'action sociale lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut lors du vote du budget. Cette analyse est fondée sur un diagnostic sociodémographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

2- La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS :



Affiche de l'ABS (Juin 2021)

Le CCAS a externalisé la réalisation de la mission d'ABS auprès du cabinet DUNAMIS Conseil suite à une consultation opérée sur la base d'un cahier des charges définissant les principales attentes du commanditaire. Dans un second temps, le CCAS a confié le suivi de la mission à un comité de pilotage qui s'est réuni à 5 reprises avant de valider les orientations retenues puis les conclusions définies par le cabinet DUNAMIS Conseil.

La méthode de collecte des données définie par le cabinet DUNAMIS a consisté à :

- Rencontrer les forces vives et les acteurs locaux lors de réunions d'échanges collectives autour de 6 thématiques principales.
- Réaliser un questionnaire dédié à tous les habitants âgés de plus de 18 ans et à raison d'un questionnaire par foyer.
- Entretenir des échanges téléphoniques et par mails réguliers avec les responsables du CCAS

Il est à noter que le cabinet DUNAMIS a réalisé la mission d'ABS en toute neutralité et dans la plus grande des transparences, DUNAMIS a assuré le suivi des urnes disposées en divers lieux de la Ville de Saint-Max en assurant notamment les ouvertures des dites urnes à l'occasion de leurs dépouillements.

La médiatisation de la mission :

Nous avons utilisé divers supports et moyens de communication afin d'informer la population de la bonne conduite de notre mission. Nous avons ainsi annoncé la réalisation de l'ABS sur les sites internet de la Ville et de DUNAMIS.

Nous remercions le service de communication de la Ville de Saint-Max pour la réalisation des affiches qui ont été diffusées en divers lieux de la localité. Le CCAS a imprimé les questionnaires et a assuré la gestion des urnes permettant de recueillir les contributions des habitants. Le cabinet DUNAMIS a assuré l'exploitation et le traitement du questionnaire mis en ligne. Un QR Code, un bouton poussoir et un lien internet ont été remis au CCAS de Saint-Max par le cabinet d'ingénierie sociale afin de permettre aux habitants d'accéder directement au questionnaire numérique.

Enfin, nous avons informé les participants à nos différentes commissions thématiques de la réalisation de l'enquête auprès de la population. Les habitants ont reçu les questionnaires directement à leurs domiciles. Ces derniers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de tous les habitants sous le contrôle du CCAS de Saint-Max.



PARTIE II

LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-MAX

En quelques chiffres...

Saint-Max, 5^e ville du Grand-Nancy
11^e ville de Meurthe et Moselle
73^e ville du Grand-est

Nancy est la 2nd zone d'emploi la + peuplée du Grand-est parmi 43 zones. 6,8% de la pop de la région.

Le Grand-Nancy 20 communes
257 431 hbt en 2018
35,10% de la pop de Meurthe et Moselle

Saint-Max relève des compétences sociales de la MDS du Grand-Nancy Nord-est. Site de Malzéville-Driant

Saint-Max est chef lieu de canton et compte 3 écoles maternelles pour 4 écoles élémentaires

1- La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Max

La commune de Saint-Max se situe dans le nord-est de la France et plus particulièrement dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Elle fait partie de la métropole du Grand-Nancy.

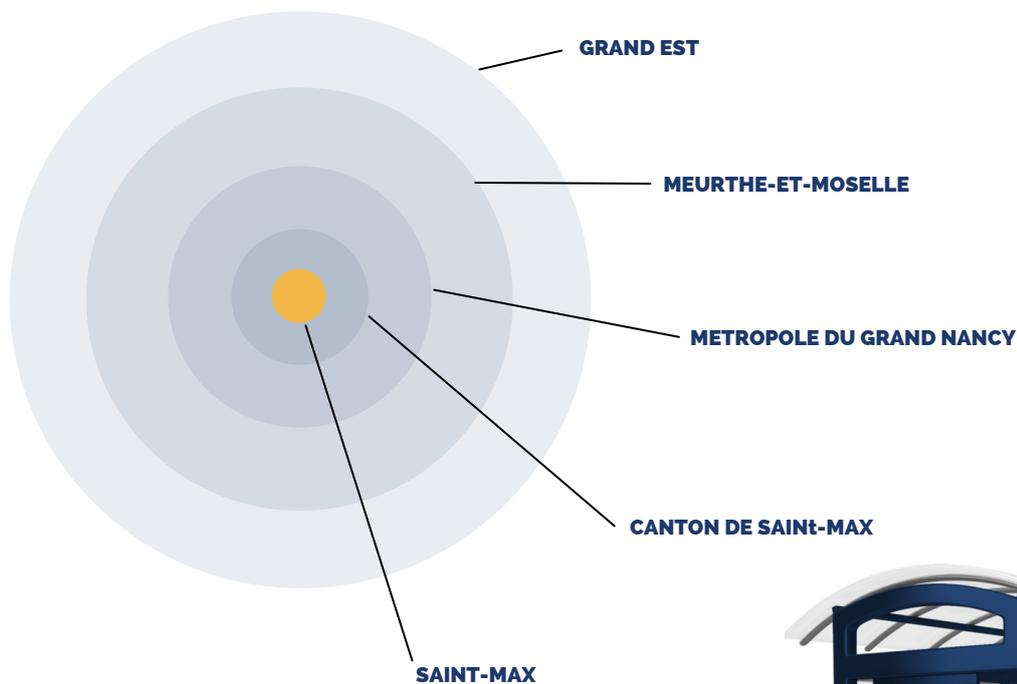
Saint-Max a pour code postal, le 54130 et pour code alphanumérique (INSEE) le 54482. Ce code officiel de rattachement géographique nous rappelle que la ville de Saint-Max est implantée dans la région Grand-est (code 44) dont le chef-lieu est la ville de Strasbourg (67482).

La ville de Saint-Max est le chef lieu du canton qui porte son nom et qui regroupe les villes de Saint-Max, d' Essey-Lès-Nancy (code 54184), de Tomblaine (code 54526), de Malzéville (code 54339) et de Dommartemont (code 54165). Le canton de Saint-Max est le second canton le plus peuplé des 23 que compte le département de la Meurthe-et-Moselle. Nous recensons en 2019 sur ce territoire, 36 474 habitants.

La Métropole du Grand-Nancy , appelée plus communément "grand-Nancy" est née le 1er juillet 2016 après un demi-siècle de pratique intercommunale. Ce nouveau positionnement administratif succède à celui de "district de l'agglomération nancéienne" en vigueur de 1959 à 1996, puis à celui de "communauté urbaine "de 1996 à 2016.

Le "Grand-nancy compte parmi les 22 métropoles françaises et figure parmi les 3 métropoles du grand-est aux côtés de Metz-métropole et de l'Eurométropole de Strasbourg. En 2018, la métropole du grand-Nancy comptait 257 431 habitants soit + 1,30% d'habitants par rapport à sa population de 2013 sur laquelle a été notamment acquis le classement en "métropole" de cette aire urbaine.

L'article 4 du décret n°2016-490 du 26 avril 2016 prévoit que la métropole du Grand-Nancy exerce les compétences prévues à l'article L.5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.



EN SYNTHÈSE

La ville de Saint-Max compte parmi les 20 communes qui composent la métropole du Grand-Nancy.

Saint-Max est la 19^{ème} ville la plus étendue de la métropole avec 1,85 km² et sa population la place au 5^{ème} rang des villes les plus peuplées du Grand-Nancy.

Enfin, la ville de Saint-Max est la 11^{ème} ville la plus peuplée du département de la Meurthe-et-Moselle et la 73^{ème} de la région Grand-est.

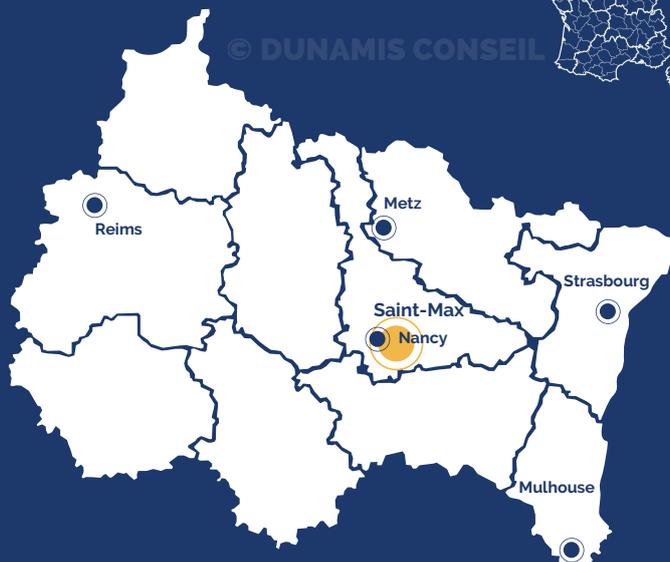
a. Votre région

La région Grand-est, est une des 12 nouvelles régions promulguées par la loi du 16 janvier 2015 , n°2015-29, "relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral" . Ainsi, l'ancienne région Lorraine qui comportait 4 départements dont la Meurthe-et-Moselle a intégré la nouvelle région Grand-Est, avec les anciennes régions Champagne-Ardenne et Alsace.

Ce nouveau territoire s'étend sur près de 57441 km² et accueille environ 5 559 051 habitants, soit près de 8,4% de la population nationale.

La région Grand-est compte 5 aires urbaines de plus de 250000 habitants autour des villes de Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg.

La région Grand-est compte en 2021, 69 communes de plus de 10 000 habitants dont 5 à plus de 100 000 habitants et 2 à plus de 50 000 habitants . **La ville de Saint-Max est la 73e localité la plus peuplée du Grand-est.**



9 départements
200 cantons



5 121 communes
91 % de communes
de moins de 2000 habitants



125 Communautés de communes,
21 Communautés d'agglomération
1 Communauté urbaine
3 Métropoles.



b. Le département de la Meurthe et Moselle

Le département de la Meurthe-et-Moselle est situé au centre de la région Grand-est et de l'ancienne région Lorraine. Il compte environ **733 481 habitants** ce qui représente environ **13% de la population de la région Grand-est.**

Historiquement et contrairement aux autres départements français créés en 1790 par la Révolution française, la Meurthe-et-Moselle a été créée en 1871 par le regroupement des territoires de la Meurthe et de la Moselle que l'Allemagne n'avait pas annexés suite à la guerre franco-allemande.

Les arrondissements de la Meurthe (Lunéville, Nancy et Toul) restés français comme celui de Briey en Moselle furent associés pour constituer le nouveau département de Meurthe-et-Moselle. Le département est réparti en 6 secteurs dont le principal demeure le Grand-Nancy qui concentre près de 35 % de la population du département avec 256 610 habitants. Les 5 autres secteurs cumulent 477 211 habitants.

La métropole du Grand-Nancy représente **2,71%** du territoire de la Meurthe-et-Moselle et regroupe 8 des 18 quartiers classés au titre de la politique de la ville.

Le département est découpé en 23 cantons dont 7 sont situés sur la métropole, parmi lesquels nous trouvons celui de Saint-Max.

d. La métropole du Grand-Nancy

L'EPCI « métropole du Grand-Nancy » plus communément appelée "Grand-Nancy" est située au centre et dans la partie sud du département de la Meurthe-et-Moselle (54). Cet EPCI est composé de **20 communes** positionnées sur une superficie de 142,3 km².

La métropole constitue une zone géographique compacte et la Ville de Saint-Max est en première couronne soit limitrophe de la ville-centre. Saint-Max est dans le centre-est de la métropole.

Le "Grand-Nancy" regroupait 257 431 habitants en 2018 **habitants** et occupait la 22e place des EPCI les plus peuplés de France.



20 communes

257 431 habitants

35,10 % des habitants du département

Nancy est la ville la plus peuplée de son EPCI et représente 40,74 % des habitants de la métropole qui porte son nom. Suivent les villes de Vandoeuvre-Lès-Nancy, Villers-Lès-Nancy et Laxou . Ces 4 villes regroupaient en 2018, 163 752 habitants, soit 63,61 % des habitants du Grand-Nancy. Les habitants de la métropole résident essentiellement dans des zones urbaines.

Ainsi, **6 autres villes se situent entre 8000 et 10 000 habitants**. Le Grand-Nancy compte deux villes de moins de 2000 habitants qui ne sont pas situées en zone péri-rurale.

Les villes les plus peuplées de la métropole sont toutes positionnées sur le secteur ouest, le secteur est regroupe principalement les villes comprises entre 4000 et 5000 habitants. Les villes qui dépassent les 9000 habitants sont toutes positionnées en première couronne nancéienne.

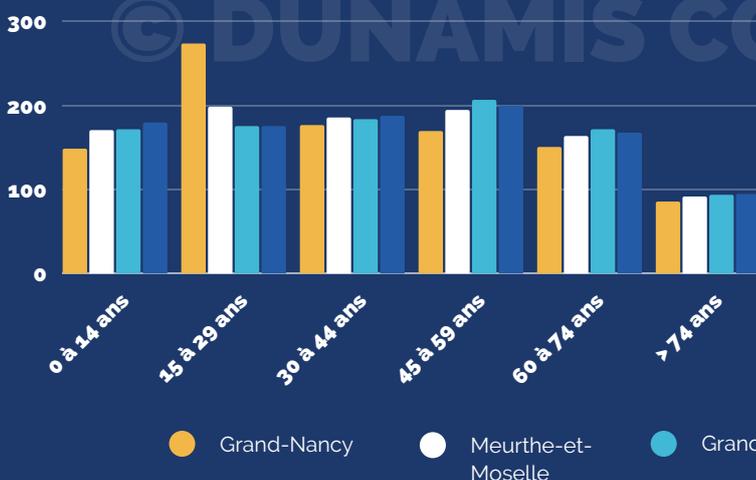
La métropole du **Grand-Nancy** regroupe une population "jeune". Ainsi, 76,6% de ses habitants ont moins de 60 ans et + d'1/2 habitant à moins de 44 ans. La densité est de 1809 habitants au Km² .

Avec ses 257 431 habitants recensés en 2018, la métropole retrouve presque son niveau historique de 258 268 habitants recensés en 1999 et qui représentent son pic de population. La population a progressé de + 9,9% au cours des 5 dernières décennies. Cette progression lente est à mettre à l'actif d'un solde naturel "positif". Le taux de natalité de 2018 demeure à un niveau constant à ceux répertoriés depuis 1999.

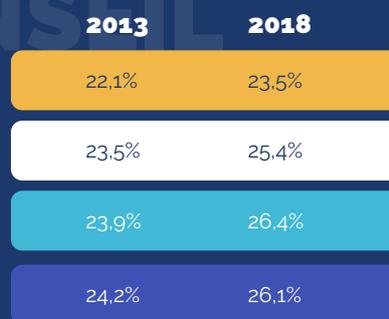
La métropole a régulièrement perdu des habitants depuis 1975. Entre la fin des années 70 à ce jour, la métropole a enregistré en permanence des soldes apparents négatifs.

Cette donnée explique la progression lente de la population depuis 1968. Ainsi, l'évolution démographique enclenchée par le solde naturel est freinée par le départ d'habitants qui ne sont pas remplacés dans les mêmes proportions par des populations hexogènes.

Populations par tranches d'âge (2016)



Part des plus de 60 ans dans la population



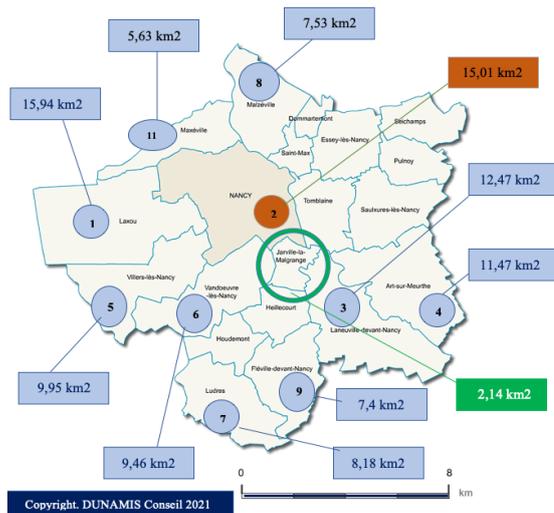
e. Les données démographique de la ville de Saint-Max

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population Saint-Max	12 489	12 463	11 656	11 075	10 939	9 893	9 719	9 984
Densité moyenne	6 750,8	6 736,8	6 300,5	5 986,5	5 913,0	5 347,6	5 253,5	5 396,8
Densité Métropole	1 629,9	1 773,0	1 763,5	1 801,6	1 815,0	1 812,8	1 785,5	1 809,1

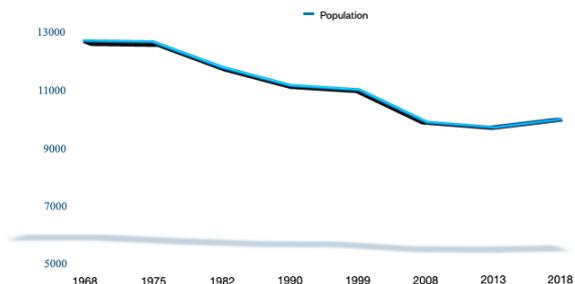
Le nombre d'habitants de Saint-Max est en baisse constante depuis le début des années 1980.

La Ville a ainsi perdu 2770 habitants entre 1968 et 2013 avec une baisse plus marquée sur la courte période allant de 1975 à 1999 avec moins 1524 maxois.

Les évolutions démographiques ont eues de réels impacts sur le niveau de la densité car la Ville de Saint-Max s'étend sur l'un des plus petits territoire de la métropole avec ses 1,85 km² qui représentent à peine 1,3% du territoire métropolitain.



Evolution de la population de la ville de Saint-Max entre 1968 et 2018



Le solde apparent (migratoire) est resté négatif durant la longue période allant de 1968 à 2012. Ainsi, et à l'exception de la période allant de 2012 à 2017, la ville de Saint-Max a toujours perdu plus d'habitants qu'elle n'en a gagné de nouveaux.

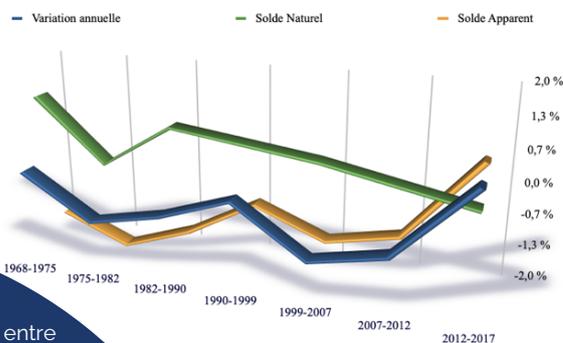
La récente période allant de 2012 à 2017 s'accompagne de la première augmentation du nombre d'habitants en près de 50 ans. L'évolution marquée est de +0,7% en moyenne annuelle. Cette variation est liée uniquement au solde apparent qui est devenu positif de +0,7% et pour la première fois en près de 50 ans.

Pour la première fois depuis 1968, la ville de Saint-Max a gagné plus de nouveaux habitants qu'elle n'en a perdu. La variation annuelle de +0,7% du solde apparent fait plus que compenser le solde naturel qui a l'inverse de cette nouvelle croissance, a basculé vers un solde négatif de -0,1%.

Si l'on observe l'évolution du solde naturel durant les 50 dernières décennies, nous constatons que son évolution la plus marquante durant la période allant de 1968 à 1975.

Entre 1968 et 1975 l'écart entre la natalité et la mortalité était de + 14,1 points. Ce score a demeuré élevé entre 1975 et 1982 puisqu'il était de + 10,1 points. Le solde négatif a été atteint pour la première fois durant la plus récente période, à savoir celle allant de 2012 à 2017. Ainsi, le solde naturel est passé à -0,1 point.

Nous estimons que la ville de Saint-Max a enregistré 1 108 naissances entre 2012 et 2017, soit une moyenne de 184 à 185 naissances par an contre un nombre total de 1 117 décès durant ces mêmes 6 années, soit en moyenne, 186 décès/an.



EN SYNTHÈSE

La ville de Saint-Max a perdu 2 770 habitants entre 1968 et l'année 2013. En moyenne lissée, la ville a perdu 61 à 62 habitants/an.

Le solde apparent appelé aussi solde migratoire a toujours impacté l'évolution de la population maxoise. Cet indicateur démographique qui permet de mesurer les flux entrants et sortants a enregistré des soldes négatifs durant 45 des 50 dernières années

f. Les données démographiques de la ville de Saint-Max

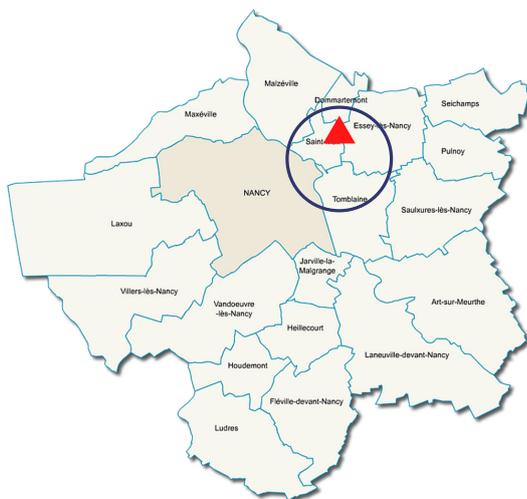
La ville de Saint-Max est implantée dans le nord est de la France. Elle se situe dans le département de la Meurthe-et-Moselle au coeur de l'ancienne région Lorraine devenue Grand-est.

La ville de Saint-Max est rattachée administrativement à l'arrondissement de Nancy et au canton qui porte son nom. Saint-Max est une des 20 composantes de la métropole du Grand-Nancy et la 5e ville la plus peuplée de son EPCI.

Le code postal de la ville de Saint-Max est le 54130 et son code Insee est le 54482. Les habitants de Saint-Max se nomment les maxois et les maxoises.

L'altitude de Saint-Max montre que la Ville est escarpée puisqu'elle varie entre 193 et 342 mètres. Sa superficie est de 1,85 km². Sa latitude est de 48.678 degrés Nord et sa longitude de 6.207 degrés Est.

Les villes limitrophes de Saint-Max sont : Nancy (54000) , Essey-Lès-Nancy (54270), Maxéville (54320), Dommartemont (54130) et Tomblaine (54510) Toutes ces villes sont rattachées à la métropole du Grand-Nancy.



Le territoire de Saint-Max compte le quartier Saint-Michel Jéricho - Grands-Moulins qui est prioritaire au titre de la politique de la Ville. Ce territoire s'étend sur les villes de Saint-Max, de Nancy et de Maxéville.

Ce quartier est positionné au sud-ouest de la ville de Saint-Max. Il couvre une partie du secteur nommé "Saint-Michel Mainvaux" qui marque l'entrée de la Ville de Saint-Max en provenance de Nancy.

La plus grande partie du QPV est située sur la commune de Malzéville. Il est à noter que le centre social est positionné sur le ban de Saint-Max.

g. La circonscription scolaire

Les écoles maternelles et primaires de Saint-Max font partie de la **circonscription scolaire du 1er degré de Saint-Max** située au 4 rue d'Auxonne à Nancy (54042).

La ville de Saint-Max compte sur son territoire : **3 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires**. Pour l'année scolaire 2020-21 les effectifs de ces établissements sont les suivants :

Maternelle Victor Hugo (67 élèves) / Maternelle Pierre et Marie Curie (117 élèves) / Maternelle Clémenceau (103 élèves) / Élémentaire Victor Hugo (136 élèves) / Élémentaire Paul Levy (94 élèves) / Élémentaire Pierre et Marie Curie (182 élèves) / École élémentaire Jules Ferry (114 élèves).

Les effectifs des écoles maternelles enregistrent une baisse cumulée de **-1,37% entre les années scolaires 2020-21 et 2021-22**. Sur les 3 écoles concernées, seule la maternelle Clémenceau est en augmentation d'effectifs (+3,88%). Les fluctuations enregistrées sont de -2,5% pour la maternelle Pierre et Marie Curie, de -6,94% pour la maternelle Victor Hugo. Une comparaison entre les années scolaires 2019-20 et 2021-22 permet d'établir une baisse d'effectifs cumulée de -3,37% pour les trois maternelles.

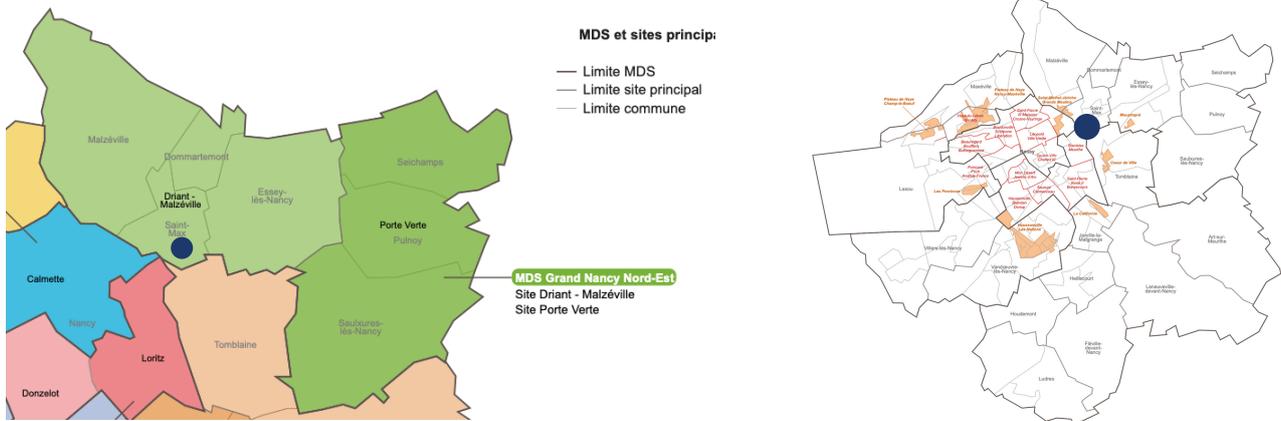
Les effectifs des 4 écoles élémentaires enregistrent une baisse cumulée de **-0,2%** entre les années scolaires 2020-21 et 2021-22. Sur les 4 écoles concernées, seule l'élémentaire Victor Hugo enregistre une progression de ses effectifs (+11,03%). Les fluctuations enregistrées pour les trois autres écoles sont de -1,09% (Pierre et Marie Curie), -3,09% (Paul Levy) et -2,63% (Jules Ferry). Une comparaison entre les années scolaires 2019-20 et 2021-22 permet de souligner une évolution des effectifs de +2,67% pour les trois élémentaires.

En nombre de classes les 3 écoles maternelles représentent 12 classes, soit leur niveau de 2011. Il est à noter que la maternelle Clémenceau a perdu 1 classe en 2018 alors que la maternelle Pierre et Marie Curie a gagné 1 classe en 2015.

En ce qui concerne les 4 écoles élémentaires, nous dénombrons 21 classes et cette donnée demeure stable depuis l'année scolaire 2014-15. Il est à souligner que l'école Victor Hugo compte 1 classe ULIS.

2- La zone d'affluence de la MDS : Maison des Solidarités Grand-Nancy Nord-Est.

Depuis octobre 2015, 17 Maisons départementales des solidarités sont implantées en Meurthe-et-Moselle. Elles remplacent les anciens centres médico-sociaux (CMS). La ville de Saint-Max bénéficie de l'accompagnement de la Maison départementale des solidarités "Grand-Nancy Nord-Est" qui dispose de deux antennes dont une implantée sur le site Driant à Malzéville.

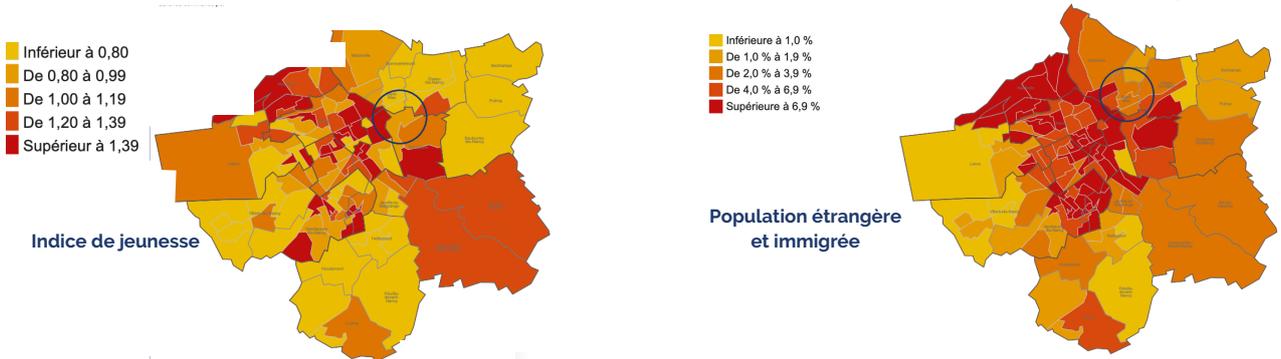


Les locaux de la MDS et la présence des professionnels du département sur le site Driant sont connus de tous les acteurs de la vie locale. Les partenaires locaux conviés à participer aux commissions thématiques réalisées lors de la conduite de la mission d'ABS disent connaître la MDS.

Quelques données départementales concernant la métropole du Grand-Nancy (Source : Atlas départemental 2020).

Les populations les plus jeunes de la métropole selon l'indice de jeunesse se trouvent sur certains quartiers de la ville centre (Nancy) et sur les quartiers classés en "QPV" comme à Laxou, Maxéville, Vandoeuvre-Les-Nancy, Jarville-la-Malgrange ou Tomblaine, pour ces territoires le taux est supérieur à **1,39**. Cet indicateur marque la prédominance des populations de moins de 20 ans par comparaisons à celles de + de 60 ans. En dehors des QPV et de la ville centre, les villes de Laneuveville-devant-Nancy et d'Art-sur-Meurthe sont les seules à se situer à des indices compris entre 1,20 et 1,39.

La population de Saint-Max (en dehors du quartier de Saint-Michel Mainvaux) est classée en indice inférieur à **0,80**. Il est à noter que la partie la plus au sud du quartier Trinité-Gambetta ainsi que le secteur sud-ouest du centre ville bénéficient du même indice de jeunesse que le secteur Mainvaux ou le territoire QPV Saint-Michel. Toutes ces zones sont classées en indice de jeunesse allant des indices **0,80 à 0,99**. Les populations étrangères et immigrées résident majoritairement sur ces mêmes secteurs géographiques qui regroupent l'offre locative de type HLM et les loyers les plus bas.



1068 allocataires CAF sur le quartier Saint-Michel Jéricho contre 2283 pour l'ensemble de la Ville de Saint-Max.

Les ménages comprenant le plus de personnes se situent sur les hauteurs de Saint-Max (Trinité-Gambetta et Vieux Saint-Max). Ces ménages comptent entre 2,15 et 2,29 personnes contre - de 2,15 personnes en moyenne pour le reste de la Ville. Les ménages les moins peuplés sont ceux regroupant les veufs/veuves, les célibataires et les familles monoparentale ayant un enfant.

Le recours aux transports en commun est de 21,5% pour l'ensemble des maxois contre 17,6% pour les habitants du QPV. 3,2% des habitants de Saint-Michel Jéricho ne disposent d'aucun moyen de transport.

Les familles monoparentales sont plus concentrées sur le quartier "Saint-Max centre" à la limite avec le quartier Jean XXIII avec un taux supérieur à 11,9% des ménages de ce secteur. Pour information, ce taux est de 10 à 11,9% des ménages sur le reste de la localité.

Le nombre d'équipements publics est peu représenté sur Saint-Max . Hormis un centre social nous ne trouvons pas de MDS, pas d'antenne de pôle emploi, de la CAF, pas de collège et aucun service de l'ASE.

En 2018, la MDS qui couvre le territoire de Saint-Max et Malzéville a recensé 156 mesures de protection de l'enfance, dont 46 mesures de placement judiciaire, 14 placements directs et 5 placements administratifs.

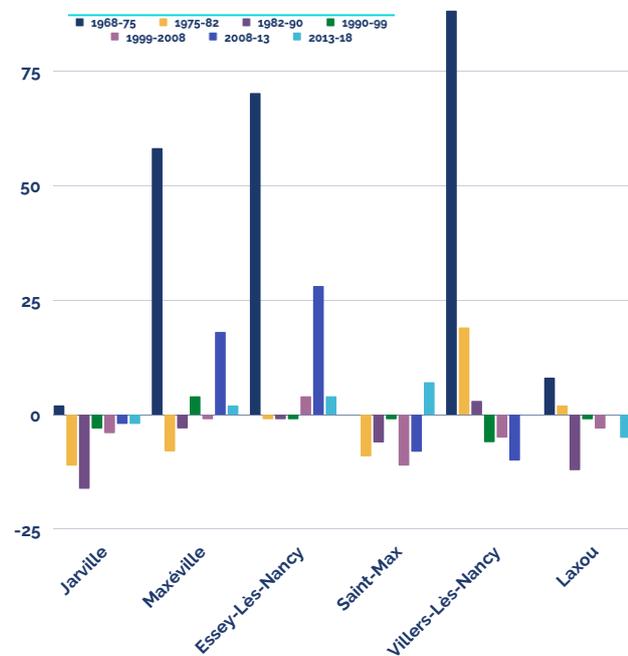
33 places en résidence autonomie (42) et 168 places sur 2 EHPAD privés dont 1 à but lucratif. Aucune place en accueil temporaire et pas d'accueil de jour.

183 places d'accueil collectif de jeunes enfants sur le canton , le plus faible niveau de prestation proposé sur la métropole. 100% des places disponibles pour les maxois sont dédiées à l'accueil régulier et /ou l'accueil polyvalent. Aucune halte-garderie ou micro-crèche sur Saint-Max.

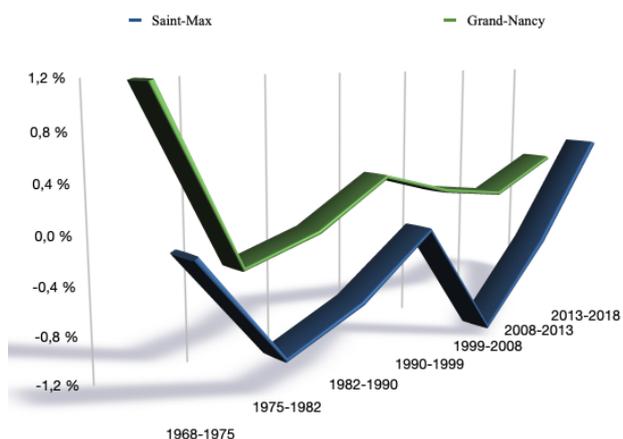
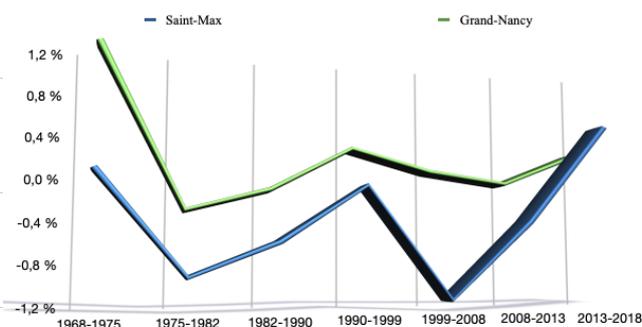
3- L'évolution démographique de Saint-Max et de son EPCI

Évolution de la population de Saint-Max et plus globalement, du territoire du Grand-nancy entre 1968 et 2018. Focus sur la période allant de 2013 et 2018.

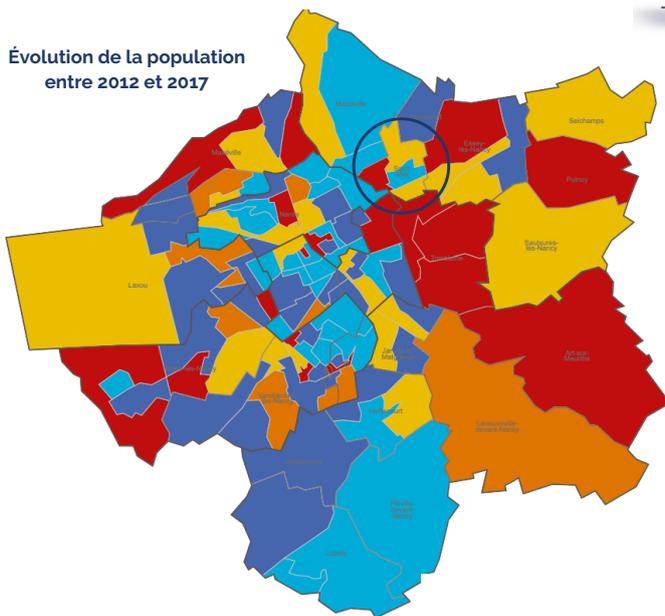
100 Évolution de la population de Saint-Max et de 5 villes du Grand-Nancy entre 1968 et 2018



Évolutions des populations de Saint-Max et du Grand-Nancy depuis 1968



Évolution de la population entre 2012 et 2017



La carte ici présentée indique clairement que la principale évolution de la population est concentrée sur le quartier "Saint-Michel- Mainvaux". celui-ci a enregistré durant la période allant de 2012 à 2017 une évolution démographique supérieure à +9,9%.

À contrario , la plus importante perte de population est concentrée sur le centre-ville de Saint-Max (baisse comprise entre -0,1 et -5%).

Les évolutions sont moins notables sur les quartiers Trinité-Gambetta, Vieux Saint-Max et Jean XXIII qui n'ont pas perdu d'habitants mais dont la progression démographique demeure celle fixée par le solde naturel qui nous le rappelons était de +0,4% en 2012 puis de +0,3% à compter de l'année 2013.

EN SYNTHÈSE

Saint-Max a connu 6 périodes de recensement en solde négatif avant d'entamer une reprise positive à compter de 2018. La population du Grand-Nancy a connu sa plus importante baisse démographique entre 1975 et 1982.

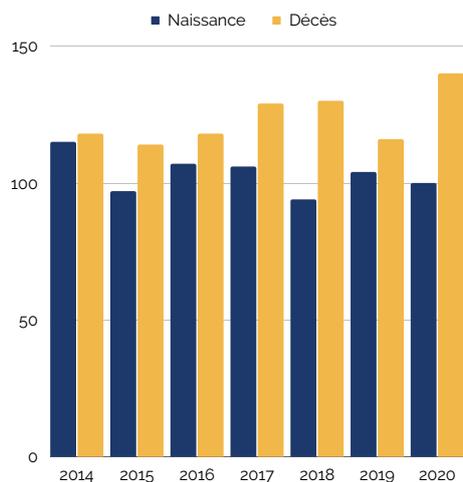
De 2013 à 2018, la croissance démographique maxoise a été liée à l'afflux de nouveaux habitants. Durant cette même période , le Grand-Nancy a connu un solde naturel positif.

$$-b \pm \sqrt{b^2 - 4ac}$$

2a

Population	France	Saint-Max	Grand Nancy
Population en 2018	64 844 037	9 984	257 431
Densité en 2018	119,2	5 396,8	1809,1
Superficie (en km2) en 2017	632 733,9	1,85	142,3
Variation de la population entre 2013 et 2018	- 1,77%	+2,65%	+1,30%
dont variation due au solde naturel	0,3	-0,1	0,3
dont variation due au solde apparent des entrées sorties	0,1	0,6	-0,1
Nombre de ménages en 2018	29 479 746	5 033	130 383
Naissances domiciliées en 2019	751 597	116	2 578
Décès domiciliés en 2019	611 023	104	2 137

Le tableau ci-dessus comporte les principaux indicateurs démographiques qui influent sur l'évolution de la population d'un territoire. Ainsi, nous avons croisé les données de la ville de Saint-Max avec celles de son EPCI (Grand-Nancy). Nous avons aussi ajouté les données nationales. Nous constatons que le solde naturel (écart entre la natalité et la mortalité) que nous avons croisé avec le solde "apparent" (écart entre les deux flux de population) est positif sur la commune de **Saint-Max (+0,5%)**. En comparaison le solde naturel couvre positivement le solde apparent pour le territoire du **Grand-Nancy** et occasionne une évolution démographique positive (+2%). Les **données nationales** indiquent que les 2 soldes (naturel et apparent) sont positifs, ce qui engendre une évolution démographique à hauteur de **+0,4%**.



L'évolution de la population de Saint-Max demeure fortement influencée par les fluctuations du solde migratoire (apparent). Le nombre des naissances continue de baisser à Saint-Max (116 naissances en 2019 contre 100 pour l'année 2020). La Ville de Saint-Max enregistre une moyenne annuelle de 103 naissances depuis 2014). Depuis l'année 2013, le nombre annuel des décès dépasse celui des naissances. L'érosion du taux de natalité est lié en grande partie au nombre croissant des femmes vivant seules (célibataires, veuves etc.) sur la commune de Saint-Max. Elles représentaient en 2018, 28,84% des ménages et 26,42% des maxoises. Toujours en 2018, les familles biparentales et monoparentales représentaient 29,03% des ménages maxois et 55,44% des familles.

En conclusion, le solde naturel s'est continuellement dégradé au cours des 5 dernières décennies. Il est passé d'un solde positif de +1,4% en 1968 à -0,1% en 2013. Ce constat est lié à un taux de natalité pratiquement divisé par 2, passant de 20,6% annuel entre 1968 et 1975 à 11,1% annuel depuis 2013. Le taux de mortalité a été multiplié par 1,85 entre 1968 et 2013.

La Ville de Saint-Max a perdu massivement des habitants à partir de l'année 1975 pour atteindre des pics de baisses démographiques successives jusqu'en 1990. Ces importantes baisses démographiques correspondent aux niveaux les plus dégradés du solde apparent, enregistrés à ce jour. Ainsi cet indicateur était de -2% entre 1975 et 1982 pour se maintenir à -1,5% jusqu'en 1990.

La ville de Saint-Max assure son renouvellement de population depuis l'année 2013. La commune vient récemment de repasser au-dessus du seuil des 10 000 habitants, niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis le début des années 2000. Cette croissance intervient au moment où pour la première fois de son histoire, le nombre des décès dépasse celui des naissances.

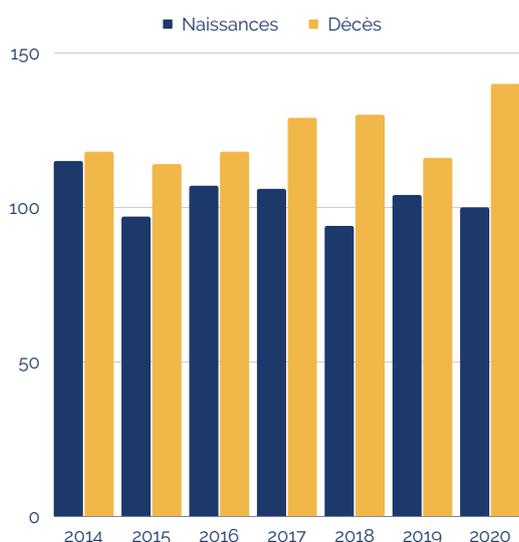
La progression démographique tient à un double mécanisme démographique. Ainsi, le taux de natalité s'est dégradé mais il ne perd qu' 1% comparé à son niveau de 1999.

Ce qui lui permet d'enrayé partiellement la progression des décès. D'autre part, la Ville de Saint-Max a gagné en attractivité. Ainsi, la commune a enregistré pour la première fois depuis les 50 dernières années, un solde apparent positif de +0,6% entre 2013 et 2018. La Ville de Saint-Max parvient enfin à gagner plus d'habitants qu'elle n'en perd, cette donnée n'avait jamais été enregistrée depuis l'année 1968.



Population	France	Saint-Max	Grand Nancy
Population en 2018	64 844 037	9 984	257 431
Densité en 2018	119,2	5 396,8	1809,1
Superficie (en km2) en 2017	632 733,9	1,85	142,3
Variation de la population entre 2013 et 2018	- 1,77%	+2,65%	+1,30%
dont variation due au solde naturel	0,3	-0,1	0,3
dont variation due au solde apparent des entrées sorties	0,1	0,6	-0,1
Nombre de ménages en 2018	29 479 746	5 033	130 383
Naissances domiciliées en 2019	751 597	116	2 578
Décès domiciliés en 2019	611 023	104	2 137

Le tableau ci-dessus comporte les principaux indicateurs démographiques qui influent sur l'évolution de la population d'un territoire. Ainsi, nous avons croisé les données de la ville de Saint-Max avec celles de son EPCI (Grand-Nancy). Nous avons aussi ajouté les données nationales. Nous constatons que le solde naturel (écart entre la natalité et la mortalité) que nous avons croisé avec le solde "apparent" (écart entre les deux flux de population) est positif sur la commune de **Saint-Max (+0,5%)**. En comparaison le solde naturel couvre positivement le solde apparent pour le territoire du Grand-Nancy et occasionne une évolution démographique positive (+2%). Les données nationales indiquent que les 2 soldes (naturel et apparent) sont positifs, ce qui engendre une évolution démographique à hauteur de +0,4%.



L'évolution de la population de Saint-Max demeure fortement influencée par les fluctuations du solde migratoire (apparent). Le nombre des naissances continue de baisser à Saint-Max (116 naissances en 2019 contre 100 pour l'année 2020). La Ville de Saint-Max enregistre une moyenne annuelle de 103 naissances depuis 2014). Depuis l'année 2013, le nombre annuel des décès dépasse celui des naissances. L'érosion du taux de natalité est liée en grande partie au nombre croissant des femmes vivant seules (célibataires, veuves etc.) sur la commune de Saint-Max. Elles représentaient en 2018, 28,84% des ménages et 26,42% des maxoises. Toujours en 2018, les familles biparentales et monoparentales représentaient 29,03% des ménages maxois et 55,44% des familles.

En conclusion, le solde naturel s'est continuellement dégradé au cours des 5 dernières décennies. Il est passé d'un solde positif de +1,4% en 1968 à -0,1% en 2013. Ce constat est lié à un taux de natalité pratiquement divisé par 2, passant de 20,6% annuel entre 1968 et 1975 à 11,1% annuel depuis 2013. Le taux de mortalité a été multiplié par 1,85 entre 1968 et 2013.

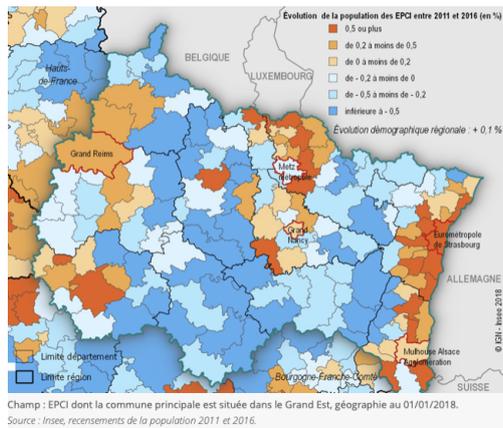
La Ville de Saint-Max a perdu massivement des habitants à partir de l'année 1975 pour atteindre des pics de baisses démographiques successives jusqu'en 1990. Ces importantes baisses démographiques correspondent aux niveaux les plus dégradés du solde apparent, enregistrés à ce jour. Ainsi cet indicateur était de -2% entre 1975 et 1982 pour se maintenir à -1,5% jusqu'en 1990.

La ville de Saint-Max assure son renouvellement de population depuis l'année 2013. La commune vient récemment de repasser au-dessus du seuil des 10 000 habitants, niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis le début des années 2000. Cette croissance intervient au moment où pour la première fois de son histoire, le nombre des décès dépasse celui des naissances. La progression démographique tient à un double mécanisme démographique. Ainsi, le taux de natalité s'est dégradé mais il ne perd qu'1% comparé à son niveau de 1999.

Ce qui lui permet d'enrayé partiellement la progression des décès. D'autre part, la Ville de Saint-Max a gagné en attractivité. Ainsi, la commune a enregistré pour la première fois depuis les 50 dernières années, un solde apparent positif de +0,6% entre 2013 et 2018. La Ville de Saint-Max parvient enfin à gagner plus d'habitants qu'elle n'en perd, cette donnée n'avait jamais été enregistrée depuis l'année 1968.



Taux d'évolution de la population par EPCI entre 2011 et 2016 (en %)



La carte reprend les données déjà indiquées ci-devant.

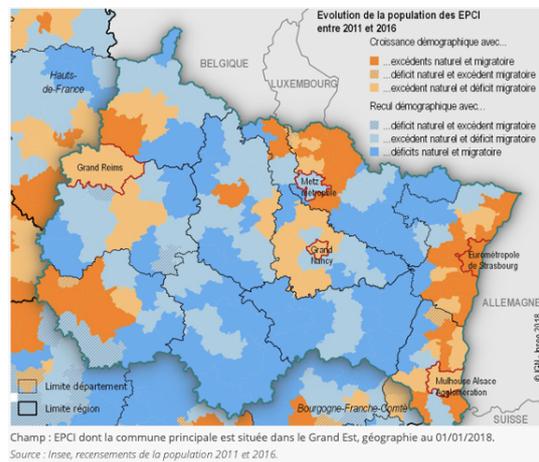
Ainsi, nous constatons que la population de l'EPCI métropole du **Grand-Nancy** (code INSEE n°245400676) a connu entre 2011 et 2016 **une évolution positive de sa population, comprise entre 0,2 et 0,5 %**.

Nous pouvons par ailleurs observer qu'une très grande majorité des EPCI qui composent la région Grand-est est en évolution nulle ou négative (couleurs bleues).

Cette autre carte marque l'évolution des populations des EPCI de la région Grand-est durant la période allant de 2011 à 2016.

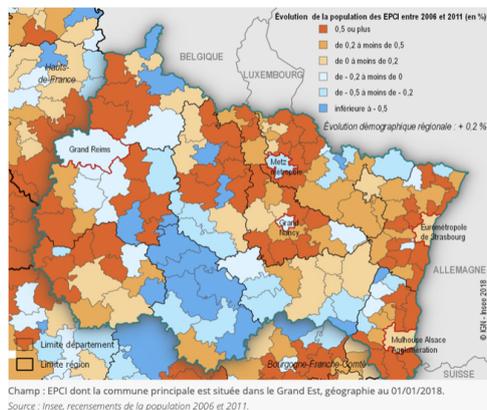
Nous constatons que seuls 33 des 145 EPCI de la région Grand-est enregistrent des progressions de leurs populations sous l'effet conjugué du solde naturel et du solde apparent.

Le Grand-Nancy fait partie des rares territoires qui enregistrent un **excédent du solde naturel et un déficit du solde apparent (migratoire)**



Cartes réalisées par l'INSEE et l'OREF, la croissance des populations en région Grand-est autour des grandes agglomérations et évolutions de la population des EPCI.

Évolutions démographiques des EPCI du Grand-est durant la période allant de 2006 et 2011.



L'EPCI « métropole du Grand-Nancy » a connu une progression de sa population nulle ou négative comprise entre 0 et -0,2% par an durant la période allant de 2006 à 2011. En données rectifiées les variations ont été de 0% entre 1999 et 2007 et de -0,1% entre 2007 et 2017.

Durant ces mêmes périodes, le nombre de maxois a poursuivi une lente mais constante décroissance amorcée depuis 1975.

La ville de Saint-Max a ainsi enregistré 2 périodes de variations négatives dont deux assez marquées durant la période comprise entre 1999 et 2013 (-1,1% et -0,4%). Le territoire de Saint-Max a renoué avec une progression démographique depuis l'année 2013.

EN SYNTHÈSE

Entre 2008 et 2018 la moyenne lissée des familles "avec enfant" représentait 29,13% des ménages maxois pour 54,73% des familles.

En 2018, le nombre des ménages composés d'une personne vivant seule a atteint son niveau le plus haut, soit 45,34% des ménages. Depuis 2008, la moyenne des ménages "individuels" est à 45,15%.

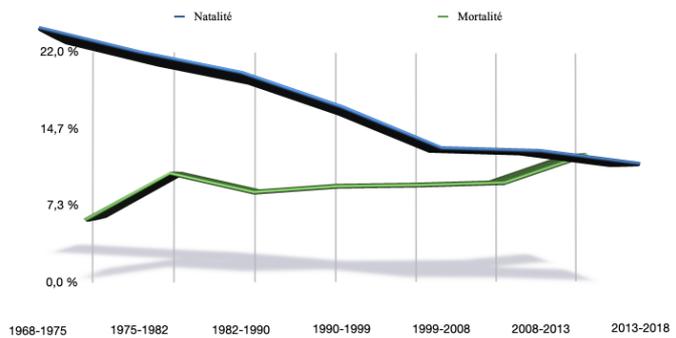
À partir de ce graphique nous remarquons que les écarts entre le taux de natalité (en bleu) et le taux de mortalité (en vert) se sont progressivement réduits à compter de l'année 1968.

Ces 2 indicateurs se sont rejoints en 2013 avant que le nombre de décès ne dépasse celui des naissances.

Entre 1975 et 2008, le nombre de décès est resté relativement stable. Depuis 2009 il augmente plus fortement à la suite de l'arrivée des "baby-boomers" à des âges où la mortalité est élevée.

Les + de 60 ans sont passés de 27,8% de la population maxoise en 2008 à **29,7%** en 2018, soit **+1,9%** en dix ans.

Évolution du solde naturel de Saint-Max entre 1968 et 2018



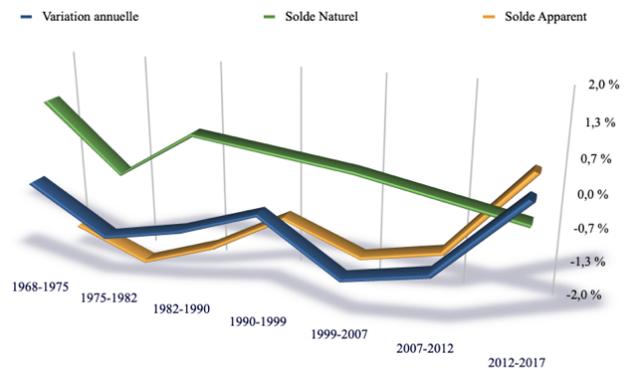
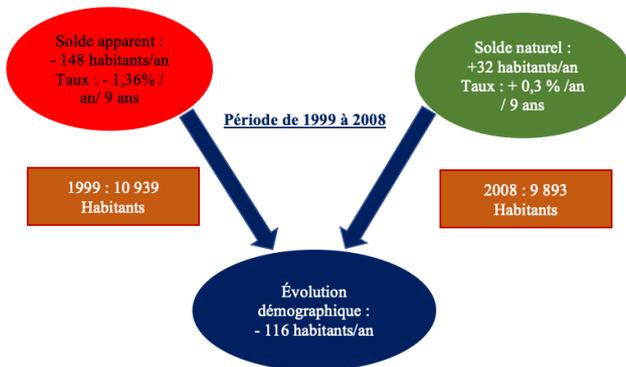
En 1968 la ville a atteint son "pic de population". Elle comptait 12 489 habitants



Le solde migratoire fait perdre à la Ville des habitants. entre 1968 et 2013 elle a perdu 61 habitants par an



La population de Saint-Max fluctue essentiellement à partir de son solde naturel. + 349 habitants par an en moyenne lissée entre 1968 et 2013.



L'analyse du solde naturel de la Ville de Saint-Max fait apparaître que cet indicateur démographique a connu son évolution la plus marquante durant la période allant de 1968 à 1982. Cette période correspond au niveau le plus élevé à ce jour du nombre des habitants.

Ainsi, entre 1968 et 1982 l'écart entre le taux de natalité et le taux mortalité était de **+ 12,1 %** en faveur de la natalité. Ce score a demeuré élevé entre 1982 et 1999 puisqu'il était en moyenne lissée de **+ 7,2 %**.

Si l'on observe l'évolution du solde naturel durant les 5 dernières décennies, nous constatons que le taux de natalité a généré une croissance de la population maxoise jusqu'en 2013. Le solde naturel a ainsi permis une évolution démographique lissée de **+0,72%** par an. Durant cette même période le déficit migratoire (solde apparent) a provoqué une baisse démographique lissée à **-1,25%** par an.

Ces données confirment une absence de renouvellement exogène de la population et la perte régulière d'habitants partis vivre ailleurs. Leur nombre étant supérieur à celui induit par le renouvellement de la population endogène (solde naturel), le niveau élevé des naissances n'a pas permis de compenser les départs de ces habitants et la Ville de Saint-Max a donc naturellement assisté à une baisse démographique.

Entre 1999 et 2008, la Ville de Saint-Max gagnait en moyenne annuelle + 32 habitants/an (écart entre les naissances et les décès) alors qu'elle perdait toujours en moyenne -148 habitants /an (écart entre les départs et les arrivées d'habitants). Les données dont nous disposons laissent apparaître que les départs d'habitants correspondent à plus de 90% à des migrations vers Nancy ou d'autres villes de la métropole. L'éclatement de la cellule familiale (divorce, veuvage ...) et/ou la recherche de logements plus adaptés demeurent les 2 principales causes de ces migrations.



PARTIE III

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION

En quelques chiffres...

Saint-Max
compte
9 984 habitants
dont 20,78%
de - de 20 ans

Les femmes
représentent
55,05% de la
population et
50,4% occupent
un emploi

Les + de 65 ans
représentent
29,71% de la
population. 30,6%
des actifs sont
retraités

1/3 actif est
ouvrier ou employé
10,3% de cadres,
17,7% de
professions
intermédiaires

Les monoparents
représentent
19,48 % des familles
et 29,11% des
familles avec
enfant

1- Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Max :

La population municipale comprend :

- **Les personnes ayant leur résidence habituelle** sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.
- **La population « comptée à part »** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune, mais **dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune** ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune, mais qui **ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune**.

Il est important de dénombrer « à part » de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2017

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	12 489	12 463	11 656	11 075	10 939	10 050	9 642	9 965
Densité moyenne	6 750,8	6 736,8	6 300,5	5 986,5	5 913,0	5 432,4	5 211,9	5 386,5

b. Population par grandes tranches d'âges :

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

	2012					2017				
	Population	%	% dép.	% rég.	% France	Population	%	% dép.	% rég.	% France
0 à 14 ans	1 387	14,4	17,5	17,8	18,5	1 531	15,4	17,1	17,3	18,1
15 à 29 ans	1 817	18,8	20,8	18,4	18,2	1 839	18,5	20,0	17,7	17,6
30 à 44 ans	1 677	17,4	19,2	19,4	19,7	1 813	18,2	18,6	18,5	18,8
45 à 59 ans	1 900	19,7	20,0	21,0	20,0	1 820	18,3	19,5	20,6	19,9
60 à 74 ans	1 565	16,2	13,8	14,6	14,6	1 647	16,5	15,5	16,6	16,2
75 ans ou plus	1 296	13,4	8,8	8,8	9,0	1 314	13,2	9,1	9,3	9,3
Saint-Max	9 642					9 965				

EN SYNTHÈSE

Entre 2012 et 2017, la progression des 0-29 ans a été de +0,7% contre +0,1 % pour les 60 ans et plus. Malgré ces données, la population maxoise vieillie .

Si l'on compare les autres grandes tranches d'âges nous constatons les diminutions des 15-29 ans (-0,3%), et des 45-59 ans (-1,4%) .

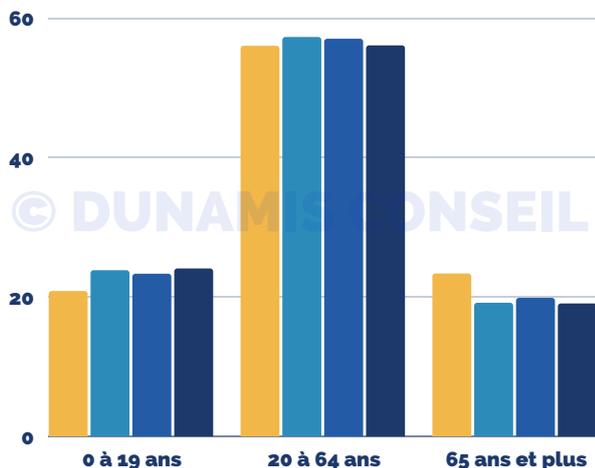
Ces baisses démographiques ont été compensées par une variation de +0,8% enregistrée chez les 30-44 ans.



c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2017) :

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

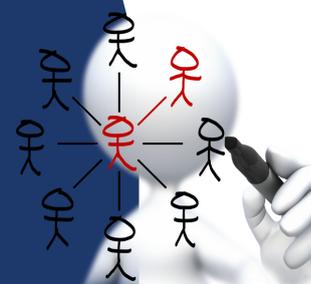
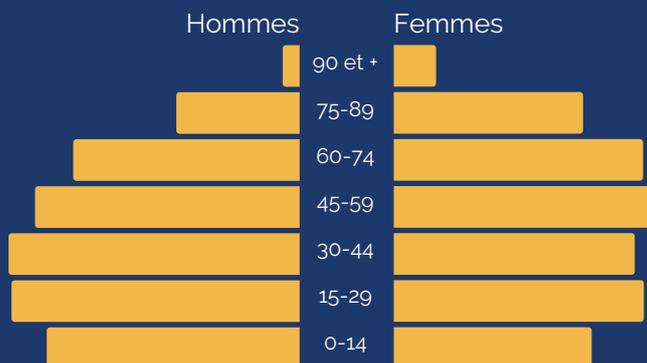
	Hommes					Femmes				
	Nombre	%	% dép.	% rég.	% France	Nombre	%	% dép.	% rég.	% France
0 à 14 ans	774	17,3	18,0	18,1	19,2	757	13,8	16,3	16,4	17,2
15 à 29 ans	882	19,7	20,9	18,5	18,3	957	17,4	18,9	16,8	16,9
30 à 44 ans	891	19,9	19,1	18,8	19,1	922	16,8	18,1	18,1	18,5
45 à 59 ans	810	18,1	19,6	20,9	20,2	1 011	18,4	19,3	20,4	19,7
60 à 74 ans	693	15,5	15,5	16,3	15,9	954	17,4	16,4	16,9	16,6
75 à 89 ans	377	8,4	6,4	6,7	6,7	724	13,2	9,6	9,7	9,4
90 ans et plus	51	1,1	0,5	0,5	0,7	161	2,9	1,6	1,6	1,7
Saint-Max	4 479					5 486				



Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

- Saint-Max
- Meurthe et Moselle
- Grand-est
- France métropolitaine

LA PYRAMIDE DES ÂGES EN 2018



d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Max entre 1968 et 2016.

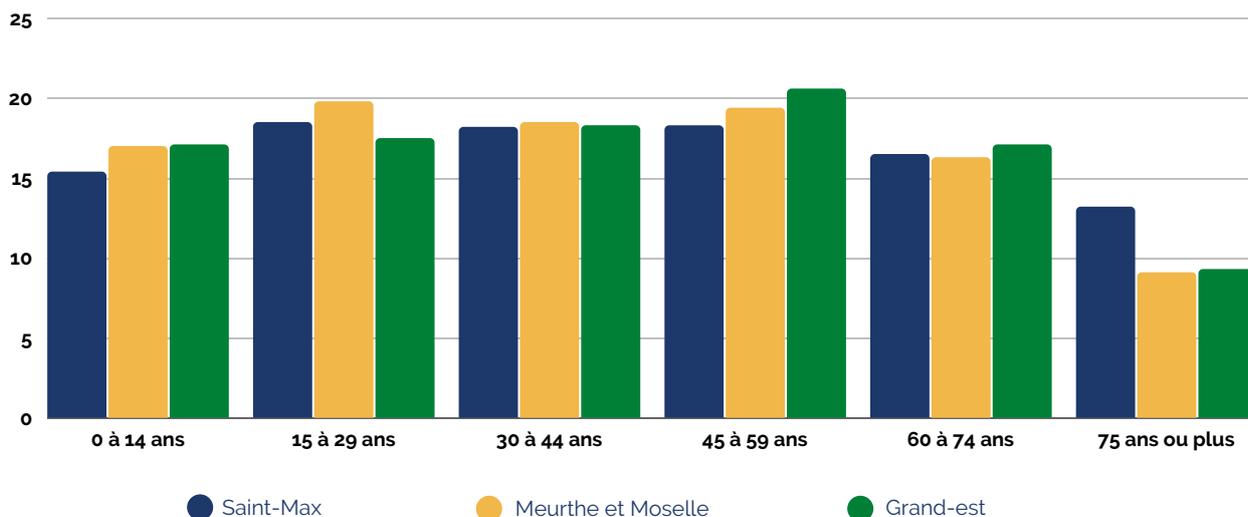
Les évolutions (variations) de la population suivent deux indicateurs qui sont d'une part le solde naturel (naissances – décès) et d'autre part le solde apparent qui décline les flux migratoires, soit la différence entre les départs et les arrivées d'habitants.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Population	12 463	11 656	11 075	10 939	10 050	9 462	9 965
Variation annuelle moyenne de la pop. en %	0,0	- 0,9	- 0,6	- 0,1	- 1,1	- 0,8	+ 0,7
Taux de natalité (%)	20,6	18,9	17,5	15,1	12,5	11,5	11,3
Taux de mortalité (%)	6,5	8,8	9,3	9,4	9,7	10,1	11,4
Variation due au solde naturel (en %)	1,4	1,0	0,8	0,6	0,3	0,1	0,0
Variation due au solde apparent (en %)	- 1,4	- 2,0	- 1,5	- 0,7	- 1,3	- 1,0	0,7

En près d'un demi-siècle, soit durant la période allant de 1968 et 2017, la ville de Saint-Max a enregistré une perte de **-20,21%** de sa population. Il est à noter que la Ville a connu un pic de sa population en 1968 avec 12 489 habitants. La variation démographique globale comprise durant la période allant de 1968 à 1990 est de - 11,32%.

La ville de Saint-Max a perdu en moyenne lissée 51 habitants par an entre 1968 et 2017 (49 ans). Il est à souligner qu'en moyenne lissée, la Ville de Saint-Max gagne depuis 2013 environ 30 habitants par an depuis 2017. **En 2021, la population de Saint-Max est revenue à son niveau de 2007**, soit environ 10 085 habitants.

La répartition de la population de Saint-Max par grandes classes d'âges comparée aux populations de son département et de sa région (données 2018).



2- Répartition de la population

a. Répartition de la population maxoise par sexe, âge et par catégorie socioprofessionnelle.

Comparaison entre les données locales (Saint-Max) et les données de la région Grand-est (données 2018).

	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
Agriculteurs, exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
	26 350	9 562	0,1	1,1	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	142	40	0,5	3,1	1,7
	93 348	39 466	0,6	4,6	1,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	400	374	1,4	16,0	4,6
	198 246	133 782	1,6	12,2	3,6
Professions intermédiaires	617	743	9,9	27,3	6,5
	296 299	336 196	7,8	23,2	5,1
Employés	486	1 072	21,6	27,9	7,8
	183 390	568 735	15,2	25,3	6,6
Ouvriers	678	162	9,5	16,7	3,1
	538 863	138 411	13,5	23,1	5,7
Retraités	1 016	1 557	0,0	0,5	71,8
	586 615	669 730	0,0	0,3	67,7
Sans activité professionnelle	394	718	57,2	8,4	4,4
	295 355	485 260	61,2	10,3	8,9
Saint-Max	3 732	4 667	100,0	100,0	100,0

Commentaires :

Données locales (Saint-Max)

Données régionales (Grand Est)

Plus d'un actif sur deux est une femme. 22,97% des femmes en situation d'emploi sont des "employées" (CSP la plus représentée en décomptant les retraitées qui représentent 33,36% des femmes actives). Nous soulignons que les catégories "cadres, professions intellectuelles supérieures" et professions intermédiaires" regroupent 23,96% des "femmes actives occupées". Enfin, **15,39%** des femmes actives sont sans activité.

Une analyse plus fine des données traduites par le tableau présenté ci-dessus permet de comprendre que si plus d'un actif sur deux est une femme, en proportion d'actifs occupés (occupant un emploi), environ, moins d'un actif occupé sur deux est une femme. Ainsi en soustrayant aux 4 667 femmes actives que compte la Ville de Saint-Max, les retraitées (-1 557) et les "sans activité professionnelle" qui représentent 718 femmes, nous obtenons un taux de **48,75%** des femmes actives de Saint-Max qui n'occupent pas d'emploi.

Concernant les "actifs", nous relevons que près d'1/4 homme est retraité (27,22%) et que 10,58% n'exercent pas d'activité professionnelle. Les CSP les plus représentées chez les hommes sont les ouvriers (**18,15%**), puis les "professions intermédiaires" qui regroupent 16,54% des actifs. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures réunissent 10,71% des hommes actifs occupant un emploi.

Attention, la catégorie « sans activité professionnelle » regroupe les chômeurs, les étudiants, les plus de 60 ans qui ne sont pas retraités et les militaires du contingent.

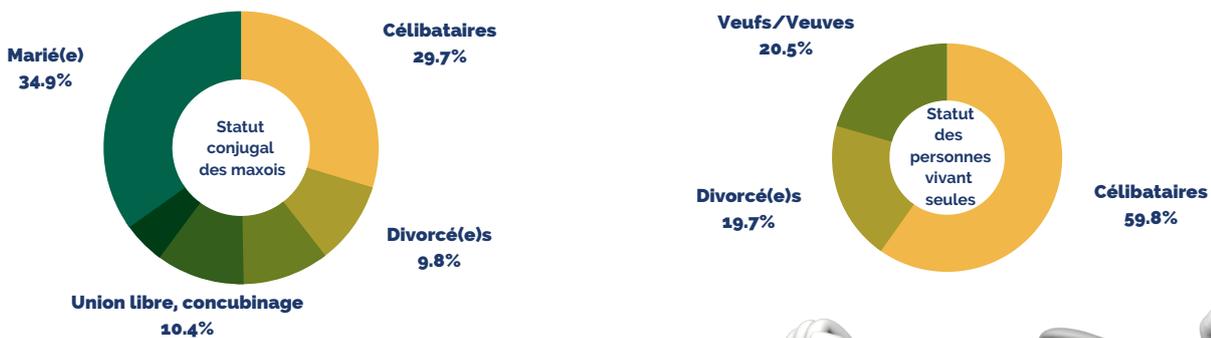
b. Ménages selon leur composition

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

	2012	%	% dép.	% rég.	% France	2017	%	% dép.	% rég.	% France
Ménages d'une personne	2 155	44,4	35,9	33,0	34,1	2 277	45,3	38,2	34,9	35,8
Hommes seuls	670	13,8	15,0	14,0	14,4	828	16,5	16,3	15,2	15,4
Femmes seules	1 485	30,6	20,9	19,0	19,7	1 449	28,8	21,9	19,7	20,4
Sans famille	122	2,5	2,6	2,2	2,7	116	2,3	2,3	2,0	2,3
Avec famille	2 580	53,1	61,4	64,8	63,2	2 630	52,4	59,5	63,1	61,9
Couple sans enfants	1 154	24,0	26,3	28,0	26,8	1 171	23,3	25,6	27,7	26,2
Couple avec enfants	916	18,9	26,3	28,1	27,4	904	18,0	24,6	26,3	26,0
Famille monoparentale	500	10,3	9,0	8,7	9,2	555	11,1	9,4	9,2	9,8
Saint-Max	4 857					5 023				

L'étude des ménages de Saint-Max laisse apparaître une très forte proportion d'habitants vivant seuls. En 2012, le score enregistré localement était supérieur de +8,5% à la donnée départementale et de +11,4% à celle de la région. Ce score a encore évolué en 2017 et c'est la part des femmes seules qui demeure la plus représentative. Derrière cette donnée nous trouvons une forte proportion de femmes veuves et/ou divorcées qui représente **40,2%** des personnes vivant seules contre 59,8% de célibataires.

En 2017 comme en 2018, près d'1/2 ménage est constitué de "personnes seules", soit **45,3%** des ménages maxois. Ce score pèse lourdement sur la représentation des familles qui représente un peu plus d'1/2 ménage, soit 52,4% des foyers maxois. Nous retiendrons par ailleurs, la forte progression des familles monoparentales (+0,7% entre 2012 et 2017 et 55 nouvelles familles). Cette statistique marque la plus forte progression de la branche famille maxoise. Ainsi, la proportion des couples avec enfant (familles biparentales) est en régression de -0,9% et la part des couples sans enfant a perdu -0,7% durant cette même période.



EN SYNTHÈSE

56,4% des ménages maxois sont composés de personnes seules. Nous comptabilisons 45,3% de personnes seules et 11,1% de monoparental élevant seuls leurs enfants.

La proportion des familles avec enfant demeure stable au cours des 10 dernières années et se situe à 29,2% des ménages. 38,14% de ces familles sont monoparentales. Les familles représentent 73,63% de la population des ménages et 72,28% de la population maxoise.



c. Composition des familles

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2018	%	% dép.	% rég.	% France
Couples avec enfants	936	36,2	42,1	42,7	42,6	905	34,2	40,8	40,7	41,2
Familles monoparentales	504	19,5	15	13,8	14,5	566	21,4	16,3	15,1	15,9
Hommes seuls avec enfant(s)	56	2,2	2,7	2,4	2,5	111	4,2	3,1	2,9	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	448	17,3	12,3	11,3	12,0	455	17,2	13,2	12,3	12,9
Couples sans enfants	1 149	44,4	42,9	43,5	42,8	1 173	44,4	42,9	44,2	42,9
Saint-Max	2 589					2 645				

En 2018, les familles représentaient **52,35%** des ménages maxois. 49,59% de ces familles étaient composées de couples "sans enfant". Les familles "avec enfant" représentaient donc 50,41% des familles et parmi elles, 38,14% étaient des familles monoparentales. En résumé de ce qui précède, 1 famille avec enfant sur 3 était monoparentale en 2018.

d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France). Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes, elle est constituée :

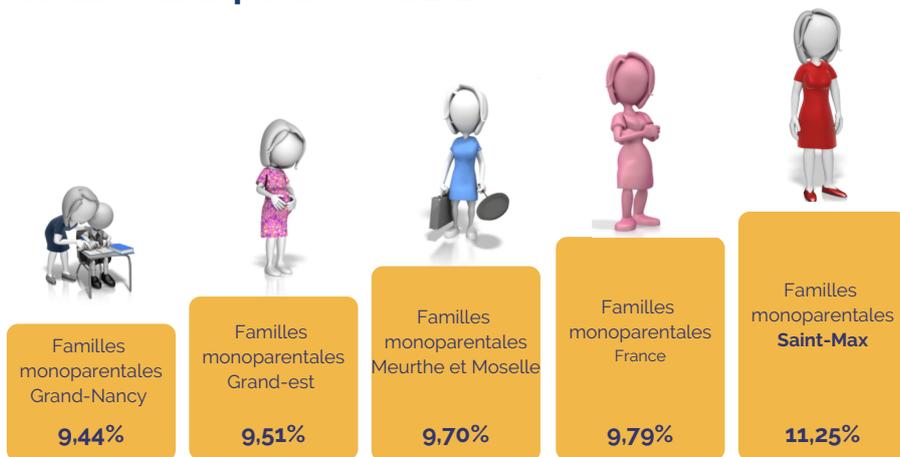
- Soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- Soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2018	%	% dép.	% rég.	% France
Aucun enfant	1 265	48,9	48,8	49,4	47,9	1 320	49,9	49,5	50,7	48,6
1 enfant	681	26,3	22,7	22,6	22,4	693	26,2	22,3	21,9	22,0
2 enfants	470	18,1	19,6	19,2	20,2	440	16,6	19,5	18,9	20,0
3 enfants	123	4,7	6,8	6,7	7,2	147	5,5	6,6	6,3	7,0
4 enfants ou plus	50	1,9	2,1	2,0	2,3	45	1,7	2,2	2,1	2,3
Saint-Max	2 589					2 645				

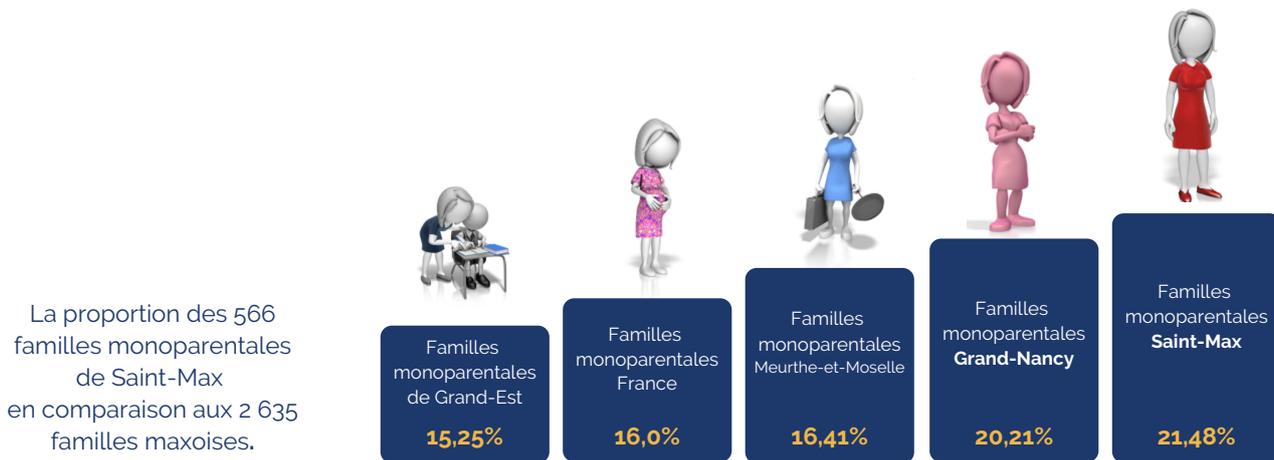
Beaucoup de familles maxoises comptent pas ou peu d'enfants, ainsi **48,9%** des familles sont composées de couples sans enfant. Cette donnée s'inscrit dans la continuité des scores enregistrés sur les autres échelons géographiques. Pour mémoire, les couples sans enfant représentent 49,5% des familles sur la métropole du Grand-Nancy.

Nous constatons qu'entre 2013 et 2018 les familles composées de 4 enfants ou plus demeurent à des niveaux stables alors que les familles de 3 enfants marquent une hausse de +0,8% au détriment des familles ayant 2 enfants dont le volume baisse de -1,5%. En 2018, la Ville de Saint-Max comptait 94 naissances, soit 0,03 naissance par famille maxoise. Le ratio au niveau métropolitain était pour cette même période de 0,44 naissance par famille du Grand-Nancy.

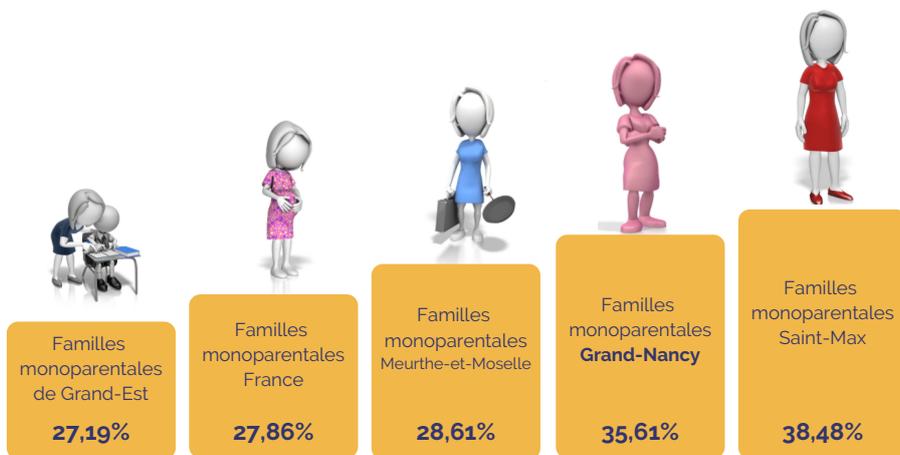
e. Familles monoparentales en 2018



La proportion des 566 familles monoparentales de Saint-Max en comparaison aux 5 033 ménages maxois.



La proportion des 566 familles monoparentales de Saint-Max en comparaison aux 2 635 familles maxoises.



La proportion des 566 familles monoparentales de Saint-Max en comparaison aux 1 471 familles maxoises "avec enfant".

EN SYNTHÈSE

En moyenne chaque famille monoparentale est composée de 2,52 personnes. Ainsi, la plupart des mamans ont + d'1 enfant.

Les familles monoparentales maxoises représentent approximativement 1 431 habitants, soit 14,33% de la population. En 2018, elles représentaient aussi 38,48% des familles "avec enfants".





PARTIE IV

L'EMPLOI

En quelques chiffres...

La ville de Saint-Max compte 6 125 actifs dont 65% occupent un emploi. Parmi ces actifs, nous comptons 1 427 inactifs.

23,3% d'inactifs dont 9,5% d'étudiants, 7,4% de retraités et 6,4% d'autres inactifs dont principalement des mères au foyer.

Le taux d'activité est de 76,7% pour un taux d'emploi est de 65%
51,25 % des femmes actives occupent un emploi

11,7% des actifs sont au chômage.
26,6% des femmes actives occupent un emploi à temps partiel. 11,1% pour les hommes.

1- Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés :

a. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Nancy.

Les données de la zone d'emploi de Nancy et les données de la région Grand-est.

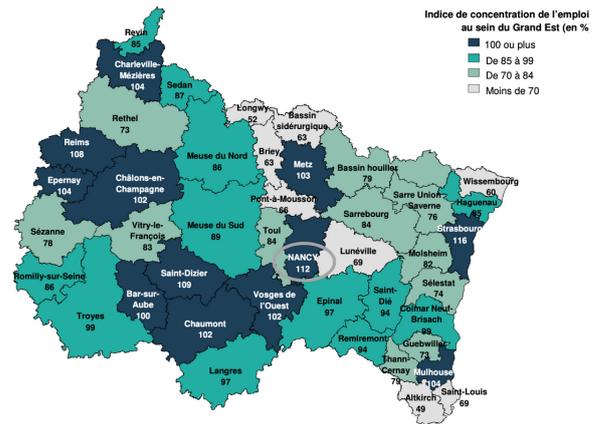


- 01-Altkirch
- 02-Bar-sur-Aube
- 03-Bassin houiller
- 04-Bassin sidérurgique
- 05-Briey
- 06-Châlons-en-Champagne
- 07-Charleville-Mézières
- 08-Chaumont
- 09-Colmar-Neuf Brisach
- 10-Epernay
- 11-Epinal
- 12-Guebwiller
- 13-Haguenau
- 14-Langres
- 15-Longwy
- 16-Lunéville
- 17-Metz
- 18-Meuse du Nord
- 19-Meuse du Sud
- 20-Molsheim
- 21-Mulhouse
- 22-Nancy
- 23-Pont-à-Mousson
- 24-Reims
- 25-Remiremont
- 26-Rethel
- 27-Revin
- 28-Romilly-sur-Seine
- 29-Saint-Dizier
- 30-Saint-Dié
- 31-Saint-Louis
- 32-Sarre-Union Saverne
- 33-Sarrebourg
- 34-Sedan
- 35-Sélestat
- 36-Sézanne
- 37-Strasbourg
- 38-Thann-Cernay
- 39-Toul
- 40-Troyes
- 41-Vitry-le-François
- 42-Vosges de l'Ouest
- 43-Wissembourg

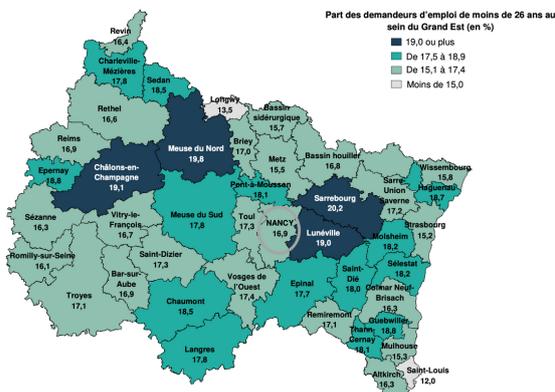
La cartographie régionale fait apparaître en 2018, 43 bassins d'emploi. Celui de Nancy porte le n°22 comme indiqué dans la carte ici présentée.

La zone d'emploi de Nancy compte 112 emplois pour 100 actifs occupés de 15 à 64 ans résidant dans cette même zone. Les 3 métropoles que compte le Grand-est ont des indices d'emploi assez similaires.

Ainsi, 78% des emplois des zones d'emploi de Nancy, Metz et Strasbourg sont similaires. Aucune autre zone d'emploi parmi les 43 que compte la Région ne s'approche plus de la structure sectorielle nancéienne.



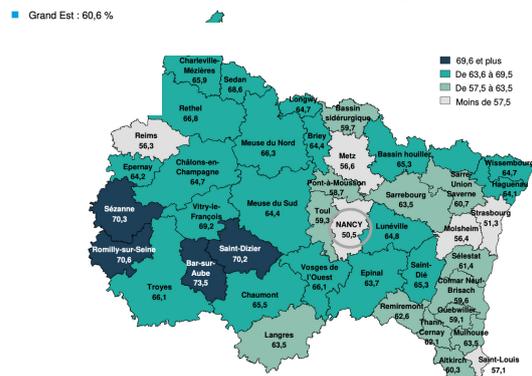
b. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et ceux non-qualifiés..



En 2018, la part des jeunes de moins de 26 ans représentait 16,9% des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Nancy. Cette donnée demeurerait assez proche du niveau moyen régional et de ses 43 zones d'emploi. celui-ci était 16,8%.

Il est à noter que la part des jeunes de moins de 26 ans parmi les demandeurs d'emploi a suivi une diminution constante sur la période allant de 2013 à 2018. Soit -13,3% sur la période.

Part des demandeurs d'emploi non qualifiés (niveau inférieur ou égal au bac sans diplôme obtenu)

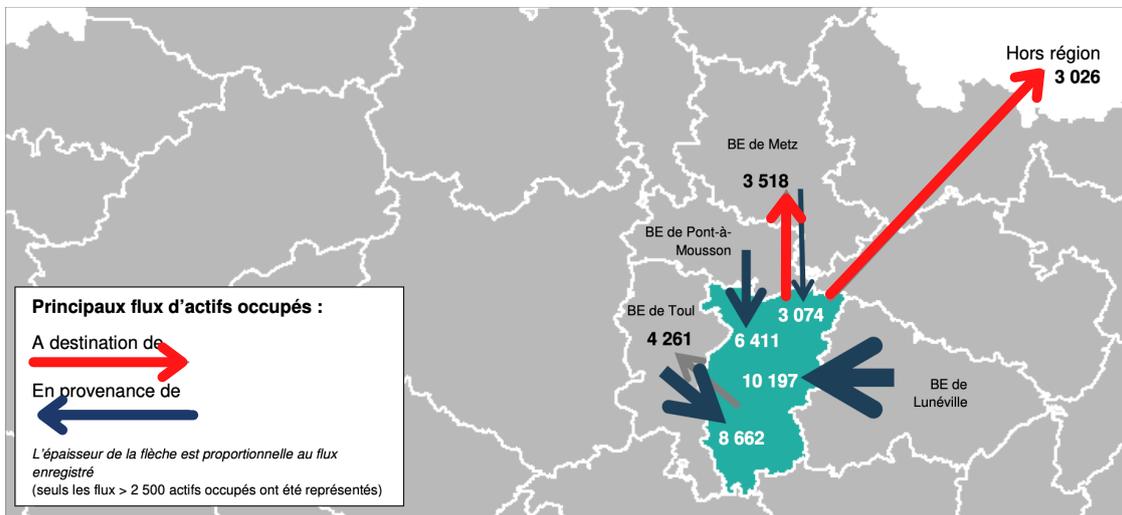


En 2018, la part des demandeurs d'emploi non-qualifiés était de 50,5% des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Nancy. Cette donnée était très inférieure au niveau moyen régional qui était de 60,6%. Cette moyenne étant celle obtenue à partir des données croisées des 43 zones d'emploi.

2- Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés :

a. La mobilité professionnelle et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi.

Les entrées et les sorties de la zone d'emploi de Nancy. Constitution des flux de la mobilité professionnelle.

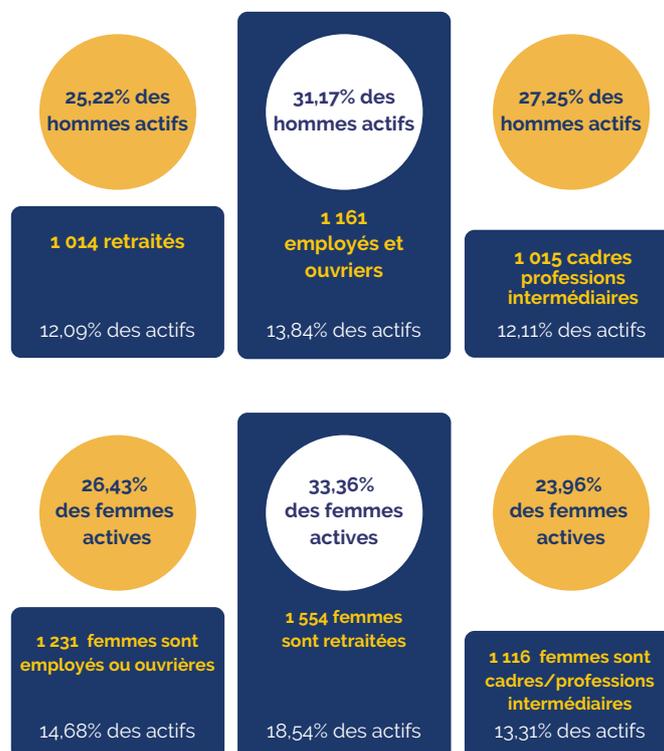


La carte présentée ci-dessus montre que quotidiennement, **25 644 actifs** résidant sur des territoires limitrophes au Grand-Nancy entrent sur la zone d'emploi. Les principaux flux professionnels viennent du territoire de Lunéville (39,76% des flux), de celui de Toul (33,77% des flux) , de celui de Pont-à-Mousson (25% des flux) ou bien encore du bassin d'emploi de Metz à hauteur de 12% des flux.

À l'inverse, 3 518 actifs de la zone d'emploi de Nancy se déplacent professionnellement sur Metz. Enfin, le secteur d'emploi le plus privilégié des actifs nancéiens sortants demeure celui de Toul qui mobilise 4 261 actifs occupés de la zone d'emploi de Nancy.

3- Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Max.

a. La répartition des CSP de Saint-Max par sexes et âges



b- Répartitions des CSP pour la Ville de Saint-Max et pour le Grand-Nancy

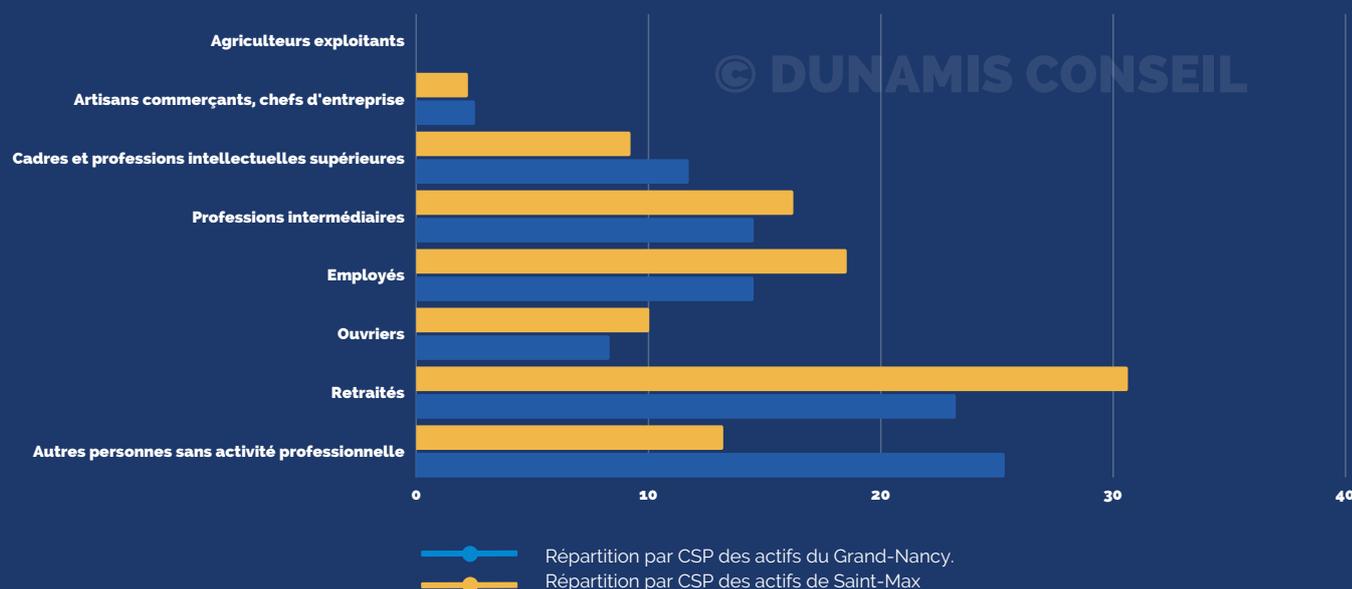
La population de plus de 15 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018. Présentation des données de l'EPCI « métropole du Grand-Nancy » et de la ville de Saint-Max.

	Saint-Max. Population de + 15 ans		Grand-Nancy. population de + 15 ans	
		%		%
Ensemble	8 383	100,0	219 337	100
Agriculteur, exploitants	0	0,0	101	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	182	2,2	5 393	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieure	772	9,2	25 764	11,7
Professions intermédiaires	1 358	16,2	31 860	14,5
Employés	1 555	18,5	31 723	14,5
Ouvriers	838	10,0	18 139	8,3
Retraités	2 568	30,6	50 949	23,2
Sans activité	1 110	13,2	55 409	25,3

La répartition de la population "active" par CSP sur le Grand-Nancy diverge sensiblement de celle de la ville de Saint-Max. La proportion des cadres est inférieure localement de -2,5%. À contrario le taux des "sans activité" est largement inférieur à Saint-Max avec un écart de -12,1% par rapport à l'EPCI.

La Ville de Saint-Max enregistre des données supérieures à celles de sa zone d'emploi en ce qui concerne les ouvriers (+1,7%) et les employés (+4%).

L'écart le plus marqué concerne les retraités. Nous relevons un écart de +7,4% en faveur de Saint-Max. Il est cependant important de préciser que la population de +60 ans représentent 23,5% des habitants de la métropole contre 29,7% des maxois.



c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Max)

La ville de Saint-Max compte 33,36% de femmes actives retraitées. Le taux des femmes "actives non-occupées" s'élève à 15,38%. 2 392 femmes occupent un emploi, soit 51,25% des femmes actives. Parmi ces femmes actives et si nous décomptons les retraitées et les actives non-occupées, nous obtenons que 1/2 femme active occupe un emploi.

Données Pôle Emploi (juin 2021). Les femmes représentent 53,45% des demandeurs d'emploi de Saint-Max. Cette part des demandeuses d'emploi est en hausse de +3,18% entre 2020 et 2021 et de +7,16% entre 2019 et 2021. La donnée maxoise est supérieure à toutes celles relevées sur la métropole, sur le département ou à partir de la région (Lire le graphique ci-dessous). Pour mémoire, la Ville de Saint-Max enregistre le plus fort taux de représentation des familles monoparentales dont celles ayant un référent femme. La question de l'accès à l'emploi au sein de la famille mononucléaire trouve ici toute sa place.



Saint-Max 53,45%



Grand-Nancy 46,3%

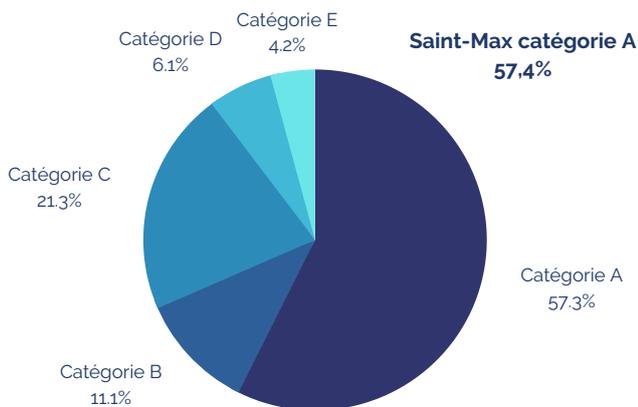


Meurthe-et-Moselle 48,4%

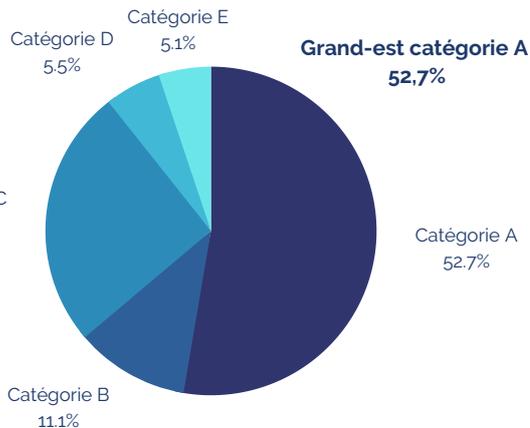
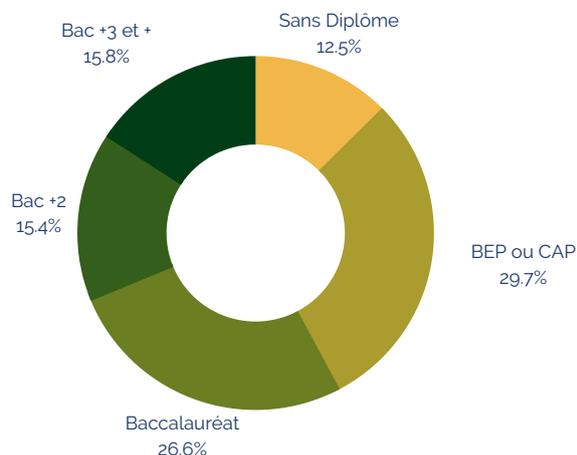


Grand-est 49,7%

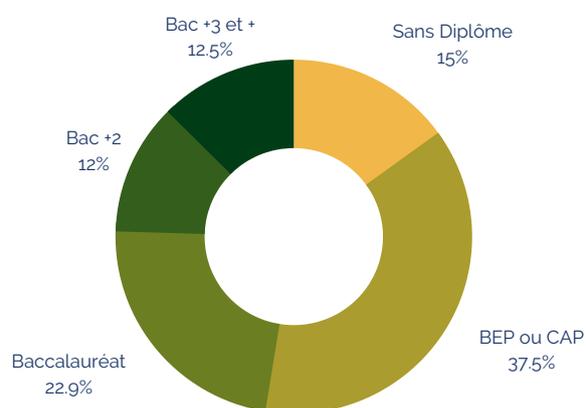
d. Les demandeurs d'emploi (données 2021 pour la Ville de Saint-Max)



Saint-Max niveau de formation des demandeurs d'emploi



Grand-est niveau de formation des demandeurs d'emploi



Les principales données de l'emploi pour la ville de Saint-Max (sources INSEE - Pôle emploi-CD54)

Les demandeurs d'emploi représentent 12,51% de la population active maxoise.

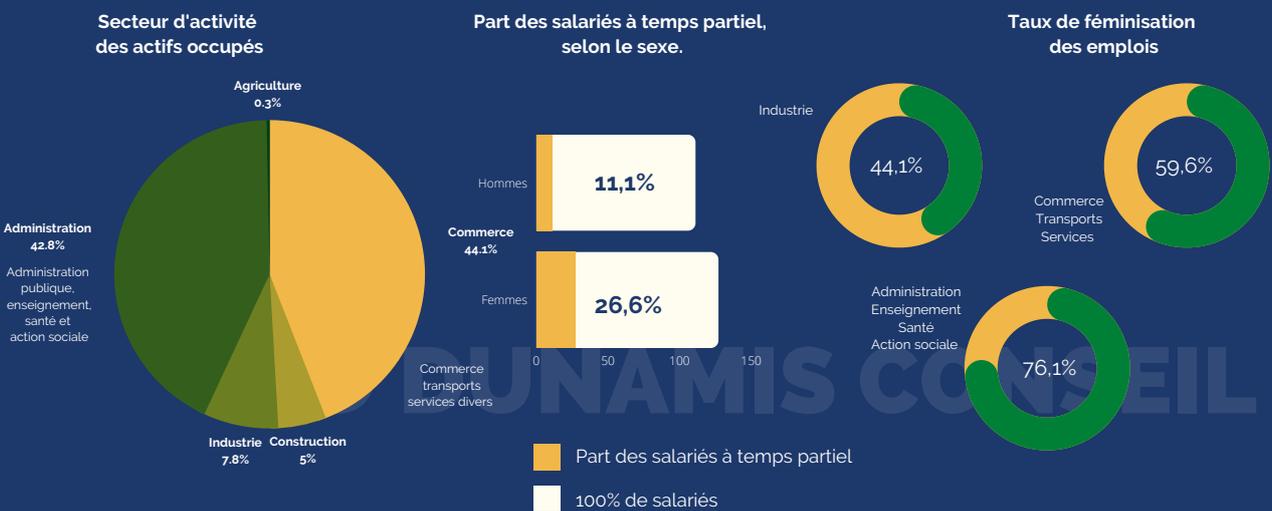
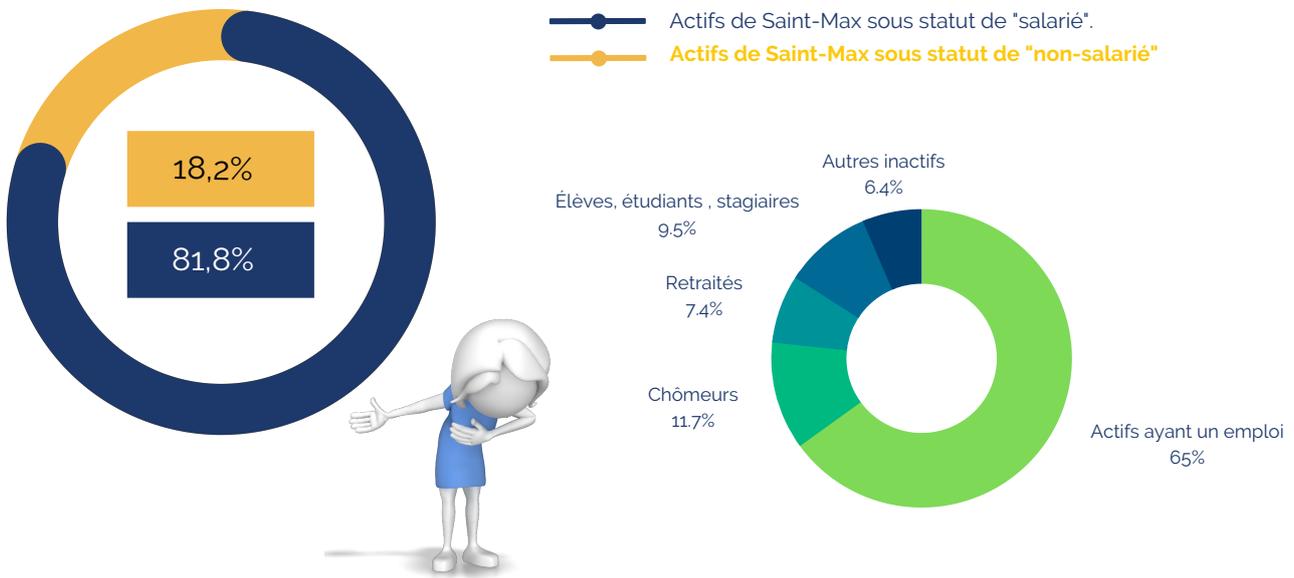
57,7% des demandeurs d'emploi ont un bac ou + et 12,5% n'ont aucun diplôme.

Les maxoises représentent 53,45% des demandeurs d'emploi.

26% des demandeurs d'emploi maxois sont des séniors (+ de 57 ans)

1 049 demandeurs d'emploi. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 11,5% des demandeurs d'emploi.

4. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saint-Max.



La part des « inactifs », représente **23,3 %** de la population de Saint-Max âgée de 15 à 64 ans. Contrairement à leur appellation, les "inactifs" ne sont pas inactifs. Ils n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée, mais ils ont bien une activité.

C'est le cas des élèves qui ont de multiples activités. La frontière est parfois tenue entre l'activité et l'inactivité. Une mère de famille est "inactive" quand elle garde ses propres enfants, mais "active" si elle garde les enfants des autres en se faisant rémunérer. Par ailleurs, une partie des "inactifs" ne recherche pas "activement" (notion subjective) du travail, mais ne souhaite pas moins travailler pour autant.

Le tableau ci-dessous fait apparaître une catégorie intitulée « autres-inactifs ». Cette catégorie qui représente une part non-négligeable des inactifs intègre notamment la notion de « halo du chômage ». Celle-ci est constituée selon l'INSEE de personnes qui souhaitent travailler, mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs selon la définition du Bureau international du travail (BIT).

Cette définition est très restrictive : il faut être disponible dans les deux semaines pour reprendre un emploi pour être comptabilisé. Une personne qui souhaite reprendre une activité dans les trois semaines est donc classée comme "inactive" et non au chômage.

Cette population comprend une partie des découragés du marché du travail, par exemple les mères de famille qui ne trouvent pas de solution de garde, mais souhaiteraient travailler et doivent prendre en charge leurs enfants. On y trouve aussi des personnes en formation, mais qui souhaiteraient travailler.

	% 2018				% 2013			
	% dép.	% rég.	% France		% dép.	% rég.	% France	
Actifs	76,7	71,2	73,6	74,3	75,2	70,8	72,6	73,3
Actifs ayant un emploi	65,0	61,6	63,7	64,7	65,6	61,2	62,7	63,7
Chômeurs	11,7	9,7	9,8	9,6	9,5	9,6	9,9	9,6
Inactifs	23,3	28,8	26,4	25,7	24,8	29,2	27,4	26,7
Elèves, étudiants et stagiaires	9,5	13,2	10,1	10,6	10,4	12,5	9,7	10,2
Retraités pour préretraités	7,4	6,9	7,3	6,5	8,2	8,2	8,7	8,2
Autres inactifs	6,4	8,7	9,0	8,6	6,4	8,4	9,0	8,6
Ensemble	6 125				6 069			

Commentaires :

La part des « actifs » est notamment impactée par le taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 54 ans. Cette donnée est notamment reprise dans le tableau ci-dessous. Le taux d'activité des hommes de cette classe d'âges à Saint-Max est inférieure au niveau des données départementales, régionales et nationales. Le taux d'emploi des femmes actives de Saint-Max est supérieur de près de **+4,7 points** à la donnée départementale et de **+3,3 points** au score régional.



Activité et emploi de la population active en 2018

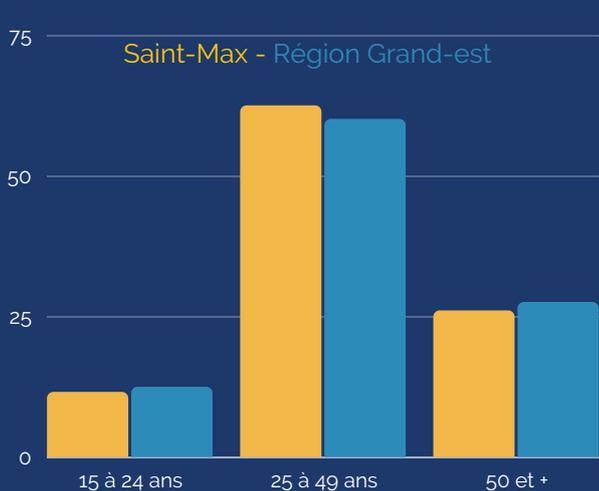
	% Taux d'activité				% Taux d'emploi			
	% dép.	% rég.	% France		% dép.	% rég.	% France	
Ensemble	76,7	71,2	73,6	74,0	65,0	61,6	63,7	63,7
15 à 24 ans	46,7	36,8	42,4	40,3	32,9	26,7	31,1	28,8
25 à 54 ans	92,7	89,9	90,2	90,5	79,6	79,1	79,5	79,2
55 à 64 ans	56,6	53,8	54,1	55,5	50,7	47,9	47,9	49,3
Hommes	79,7	74,0	76,8	76,8	66,2	64,0	67,0	66,6
15 à 24 ans	50,3	39,7	46,0	43,3	33,8	28,6	34,0	31,1
25 à 54 ans	95,4	93,1	93,9	93,7	80,7	82,1	83,4	83,0
55 à 64 ans	57,1	55,4	56,3	57,8	50,4	49,2	50,0	51,4
Femmes	74,0	68,5	70,4	71,2	63,9	59,2	60,6	60,9
15 à 24 ans	43,4	33,9	38,5	37,2	32,2	24,7	27,9	26,5
25 à 54 ans	90,2	86,7	86,6	87,4	78,5	76,0	75,6	75,7
55 à 64 ans	56,3	52,3	52,0	53,4	50,9	46,8	46,0	47,3

5. Chômage des 15-64 ans

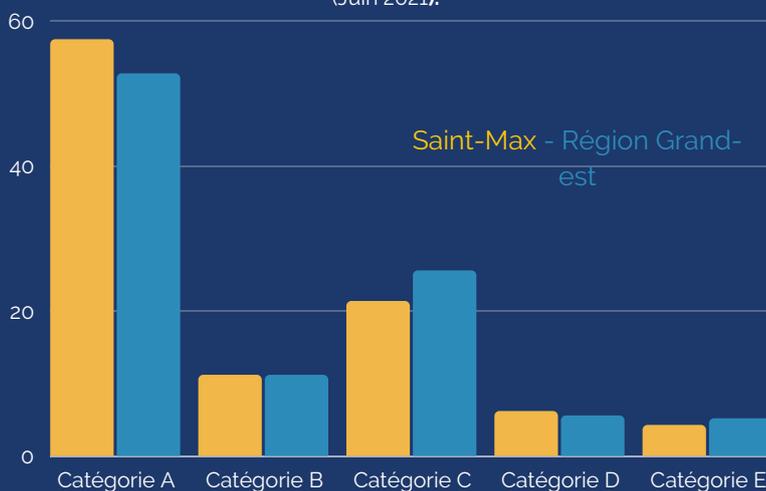
Comparaison entre les données locales (Saint-Max) et les données de la région Grand-est (source Pôle-emploi 2021).

	2021	Saint-Max part des actifs.	2021	Grand-est part des actifs
Nombre de demandeurs	941	20,04%	452 474	17,58%
Chômage nombre d'hommes et part des actifs-hommes	438	19,22%	224 484	16,76%
Chômage nombre de femmes et part des actifs-femmes	503	20,79%	227 990	18,47%
Ensemble des actifs	4 696	100%	2 573 858	100%

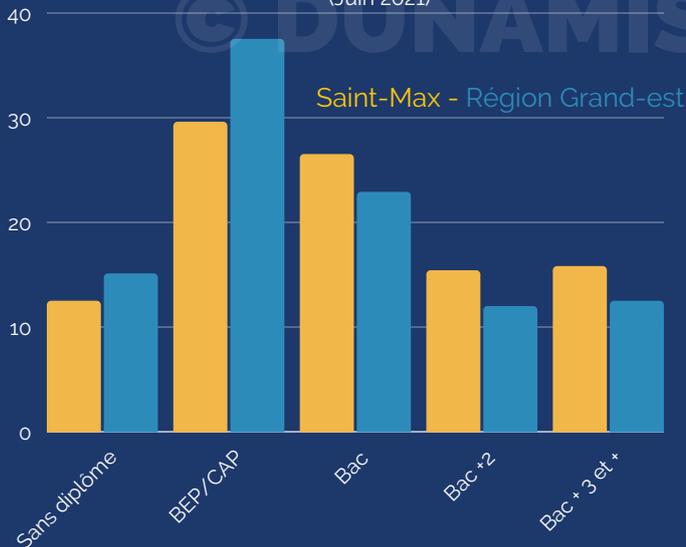
Le taux de chômage par tranches d'âges (Juin 2021).



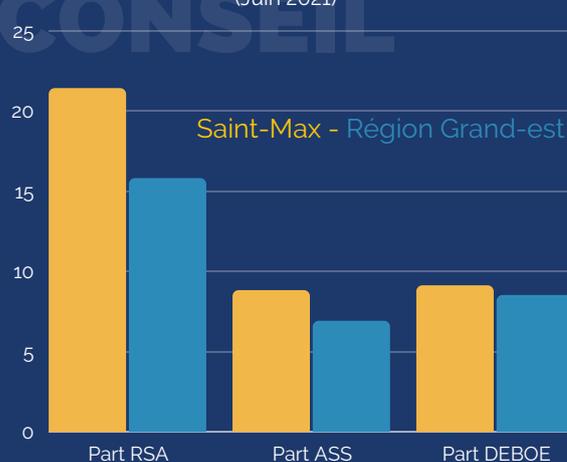
Répartition des demandeurs d'emploi par catégories (Juin 2021).



Répartition des demandeurs d'emploi par niveaux d'études (Juin 2021)



Les demandeurs d'emploi pour les publics spécifiques (Juin 2021)



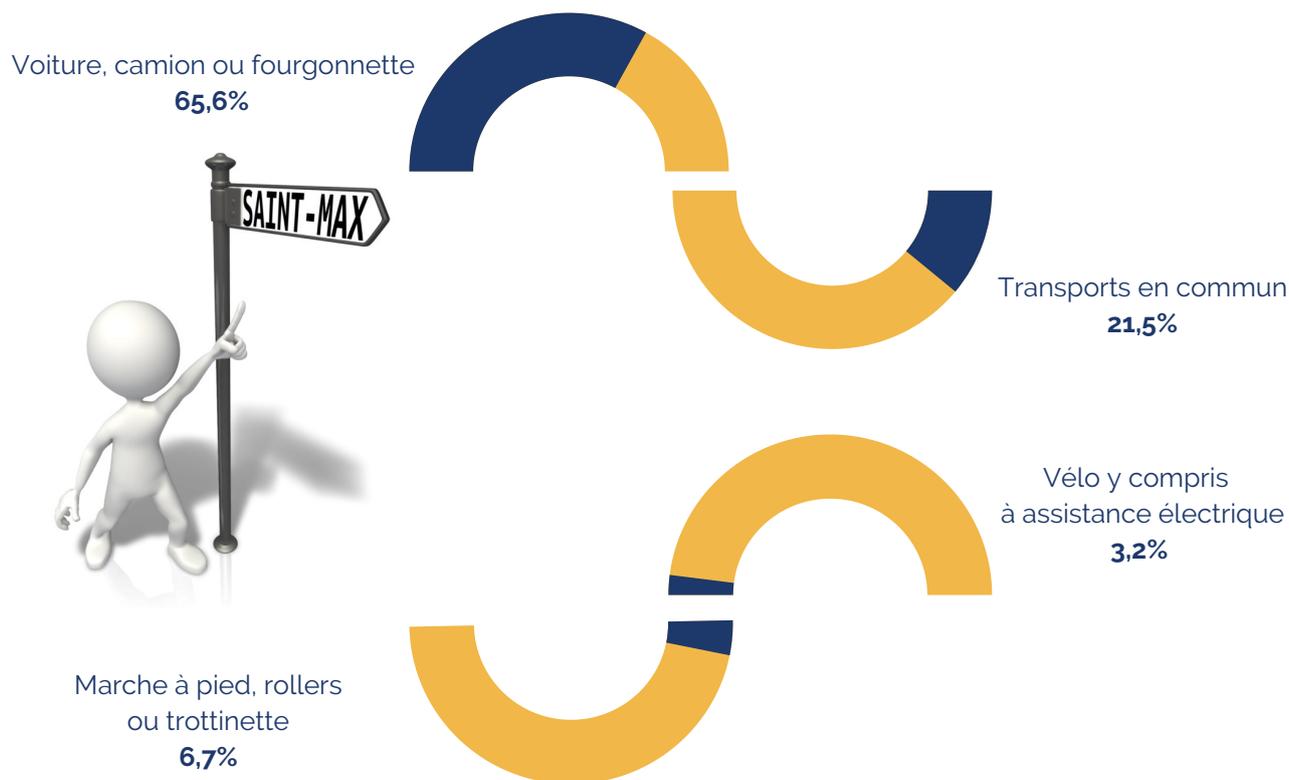
6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saint-Max occupant un emploi.

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région (Grand-est) et les données nationales (France).

	2013	dép.	rég.	France	2018	dép.	rég.	France
Travaillent dans la commune de résidence	14,7	24,5	31,2	34,4	13,6	23,6	29,8	33,1
Travaillent dans une autre commune	85,3	75,5	68,8	65,6	86,4	76,4	70,2	66,9

Un peu plus d'1/10 actif (13,6%) vit et travaille à Saint-Max . Cette donnée est en baisse constante de -1,4% depuis 2008.

a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018.



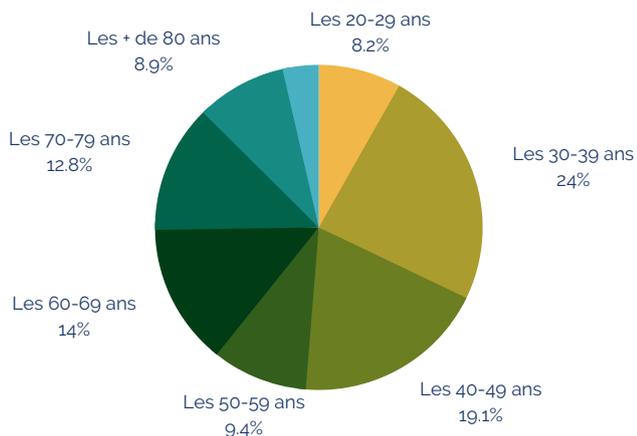
84,83% des actifs maxois travaillent sur la zone d'emploi de Nancy.



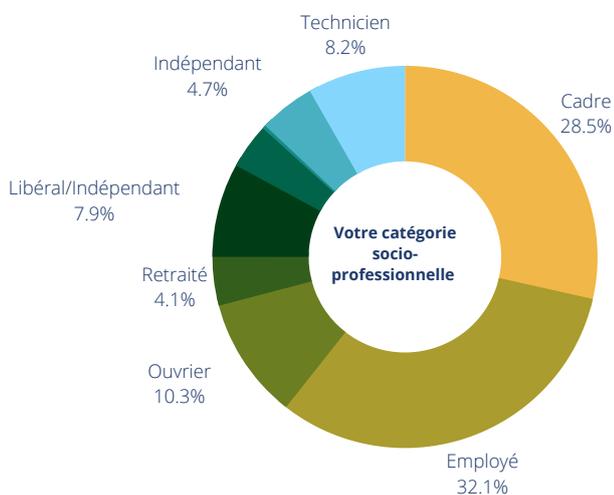
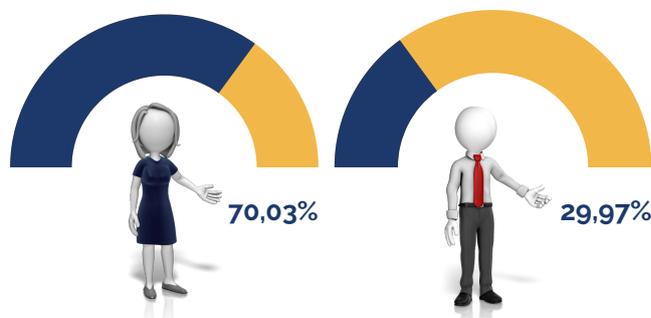
13,6% des actifs maxois travaillent à Saint -Max et **71,23%** occupent un emploi sur le Grand-Nancy

7. Paroles de maxois, maxoises.

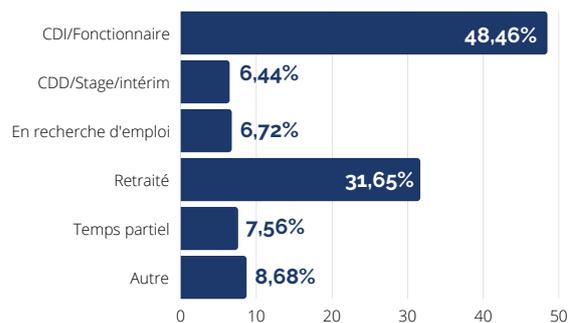
Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Max a souhaité laisser la parole aux habitants. Les maxois ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux maxois les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant **63 jours**. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 5 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. Nous vous présentons ci-dessous les retours des habitants pour la thématique ici traitée :



552 adultes âgés de 21 à 90 ans se sont exprimés. Ces adultes ayant 293 enfants, adolescents et/ou jeunes adultes à charge, nous parvenons à un total de répondants de **845 maxois**. Pour mémoire, il était convenu de n'accepter qu'un questionnaire par ménage.



Votre situation et/ou statut professionnel ?



53,22% des répondants ont
1 seul salaire



25,9% gagnent moins
de 1200 euros/mois



22,17% gagnent + de
3500 euros/mois

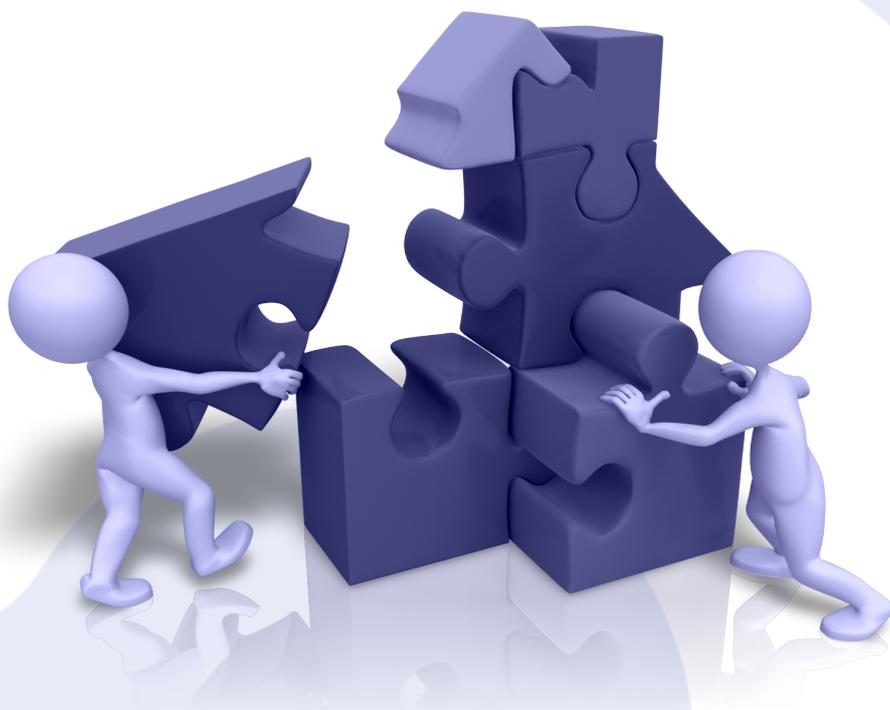
CE QUE DISENT LES MAXOIS

Les participants les plus modestes (- de 1200 euros/mois) représentent 25,9% des répondants.

À l'opposé, 22,17% déclarent gagner + de 3500 euros/mois dont 5,57% gagnent + de 5000 euros/mois.

34,19% des répondants disent rencontrer des difficultés financières.





PARTIE V

LE LOGEMENT

En quelques chiffres...

45,6% des habitants vivent à Saint-Max depuis + de 10 ans

70,2% des logements sont des appartements. 2,3% de suroccupation

85,2% des logements ont + de 30 ans dont 16,4% ont + de 70 ans

54,8% de logements de 4 pièces et + 40,9% de T2 et de T3

47,31% des maxois sont locataires et 22,37% vivent en HLM

1- Le logement

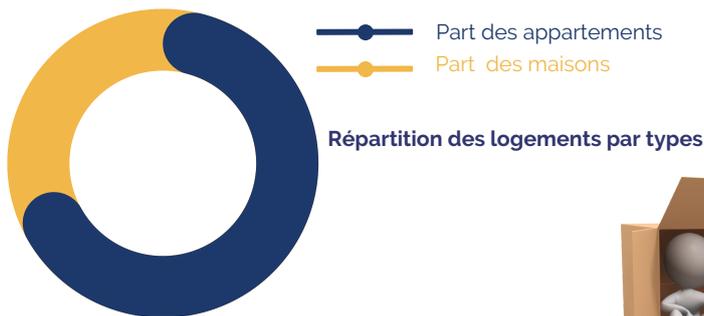
a. Catégories et types de logements

Comparaison entre les données locales (Saint-Max), les données départementales (Meurthe-et-Moselle), les données de la région (Grand-est) et les données nationales (France).

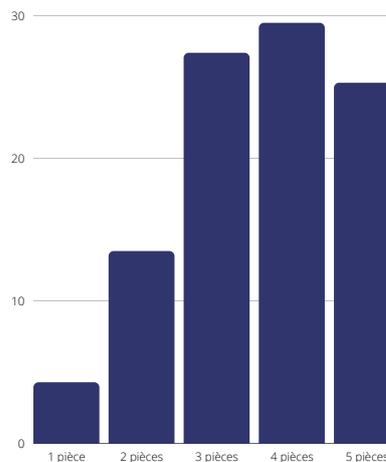
	% 2013	% dép.	% rég.	% France	% 2018	% dép.	% rég.	% France
Résidences principales	91,9	89,5	88,1	82,8	91,2	88,7	87,0	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	0,8	1,5	3,2	9,5	0,4	2,0	3,6	9,8
Logements vacants	7,3	9,0	8,7	7,7	8,4	9,3	9,4	8,1
Maisons	31,3	54,0	56,7	55,8	29,0	53,4	56,2	55,2
Appartements	67,6	45,3	42,6	43,2	70,2	45,7	43,0	43,7

b. Ancienneté des résidences principales de Saint-Max selon la période d'achèvement

Résidences principales de Saint-Max	Construites avant 2016	Avant 1919	1919 à 1945	1946 à 1970	1971 à 1990	1991 à 2005	2006 à 2015
Nombre Total	5 039	190	633	2 246	1 226	362	381
%	100,0	3,8%	12,6%	44,6%	24,3%	7,2%	7,6%



Répartition des logements par tailles



EN SYNTHÈSE

Le parc immobilier maxois est composé essentiellement d'appartements (70,2%) +2,6% entre 2013 et 2018. **8,4%** des logements sont vacants.

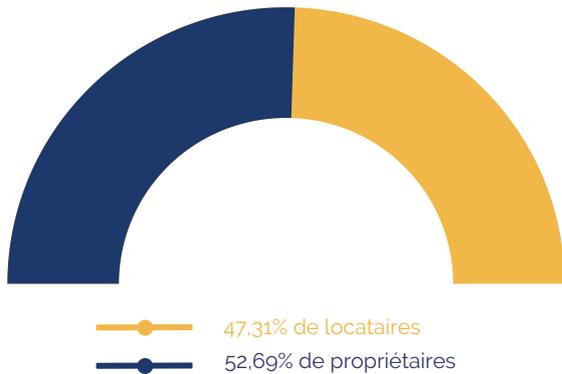
47,31% de la population vit en location. Le taux de pauvreté de locataires est 5,6 fois plus élevé que celui des propriétaires.

Le taux de suroccupation des logements est de **2,3%**.

c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Max)

Saint-Max	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb. de pièce par	
				Logement	Personne
Depuis moins de 2 ans	709	14,1	1 330	3,1	1,7
De 2 à 4 ans	1 140	22,6	2 408	3,4	1,6
De 5 à 9 ans	895	17,8	1 978	3,7	1,7
10 ans ou plus	2 294	45,5	4 087	4,2	2,4

Le statut d'occupation des logements



Répartition des locataires



Le stationnement réservé



72 logements vacants à Saint-Max*



EN SYNTHÈSE

54,8% du parc immobilier de Saint-Max est composé de logements de 4 pièces et plus alors que 45,3% des ménages maxois sont composés de personnes vivant seules.

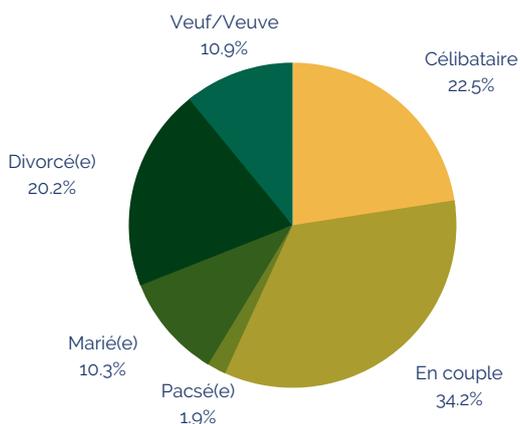
Les T2 et T3 représentent 40,9% du parc. Sur la métropole ce type de logement ne dépasse que rarement les 20 à 25%.



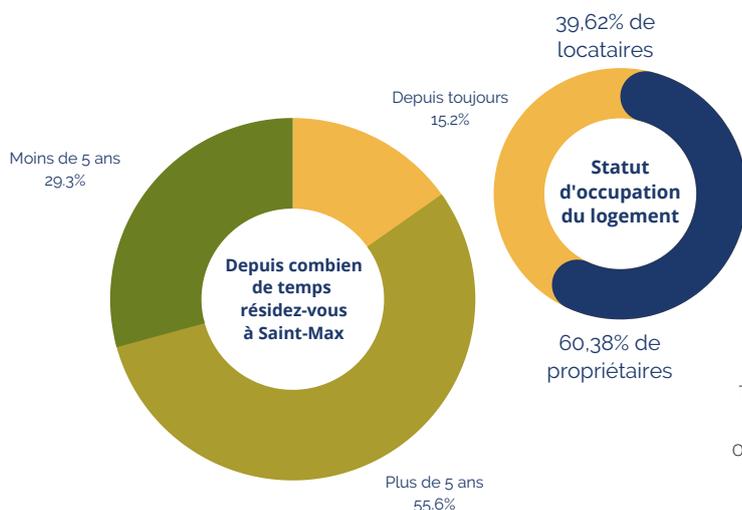
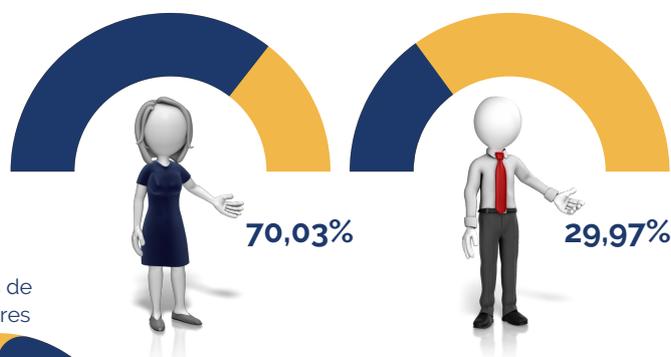
2. Paroles de maxois, maxoises.

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Max a souhaité laisser la parole aux habitants. Les maxois ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux maxois les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant **63 jours**. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 5 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. Nous vous présentons ci-dessous les retours des habitants pour la thématique ici traitée :

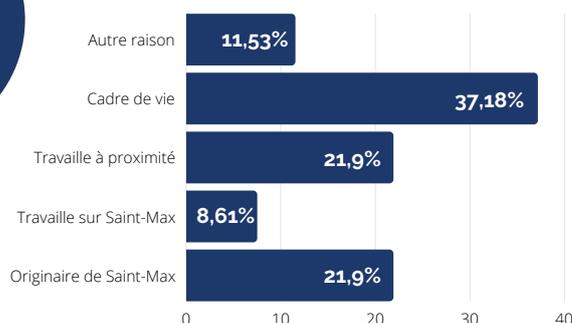
Le statut conjugal des répondants



552 adultes âgés de 21 à 90 ans se sont exprimés. Ces adultes ayant 293 enfants, adolescents et/ou jeunes adultes à charge, nous parvenons à un total de répondants de **845 maxois**. Pour mémoire, il était convenu de n'accepter qu'un questionnaire par ménage.



Pourquoi avez-vous choisi Saint-Max comme ville de résidence ?



19,77% se plaignent des nuisances sonores et/ou de voisinage.



13,95% disent rencontrer des problèmes liés au chauffage/isolation



11,92% supportent difficilement le coût du loyer et/ou des charges



40,61% souhaitent une réflexion visant le logement des personnes âgées autonomes..

CE QUE DISENT LES MAXOIS

Entre juin 2020 et 2021 le prix des appartements a augmenté en moyenne de **+ 4,6%** à Saint-Max, soit la plus importante hausse de la métropole.

Pour près de 1/2 répondant, soit 49,3% des participants, les aménagements urbains influent sur les rencontres et favorisent le développement du lien social.

Enfin, 40,61% des répondants souhaitent de nouveaux logements pour les seniors autonomes.





PARTIE VI

LA FORMATION ET LA QUALIFICATION

En quelques chiffres...

68,4%
de scolarisation
des 2-5 ans.
- 6,7% entre
2013 et 2018

20,7% des "sortis"
du système
scolaire n'ont
aucun diplôme. La
donnée de 2013
était de 28,6%

57,7% des
demandeurs
d'emploi ont un
niveau bac ou +
32,8% de diplômés
du supérieur

Les taux de
scolarisation des
femmes sont
supérieurs à ceux
des hommes et à
tous les âges

32,8% de diplômés
de l'enseignement
supérieur. Parmi les
CSP, 11,9% de
cadres 4,85%
d'indépendants

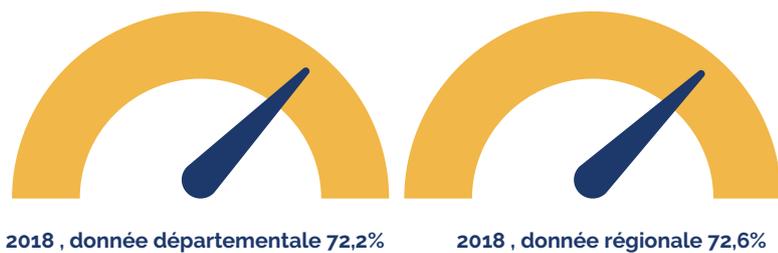
1- Diplômes et formations

a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2018

	Population	Population scolarisée	Part de la pop. scolarisée (%)		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	416	284	68,4	64,0	73,0
6 à 10 ans	517	502	97,1	97,5	96,6
11 à 14 ans	404	397	98,5	97,5	99,5
15 à 17 ans	322	308	95,9	95,4	96,4
18 à 24 ans	799	384	48,1	42,7	53,0
25 à 29 ans	722	54	7,4	7,5	7,4
30 ans ou plus	6 607	54	0,8	0,7	0,9

20,7% des "sortis" du système scolaire n'ont aucun diplôme. Parmi eux nous comptabilisons 58,52% de femmes.

b. Les taux de scolarisation des 2-5 ans entre 2008 et 2018.



AUTRES INFORMATIONS



12 enseignantes et 2 enseignants dans les 3 maternelles



+ 2 classes en élémentaire dans deux écoles depuis 2016



19 enseignantes et 5 enseignants en élémentaire

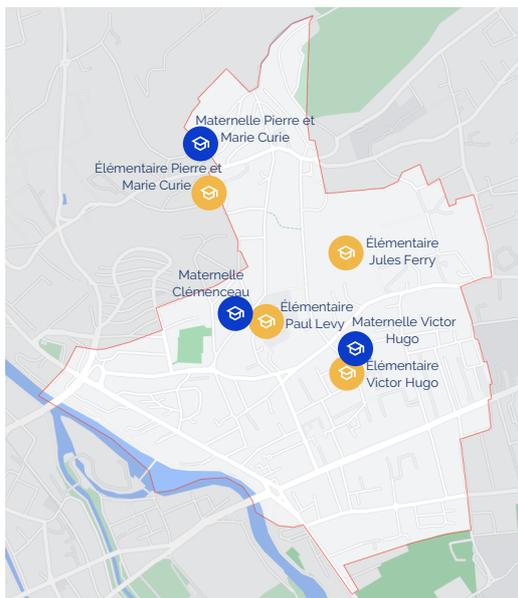
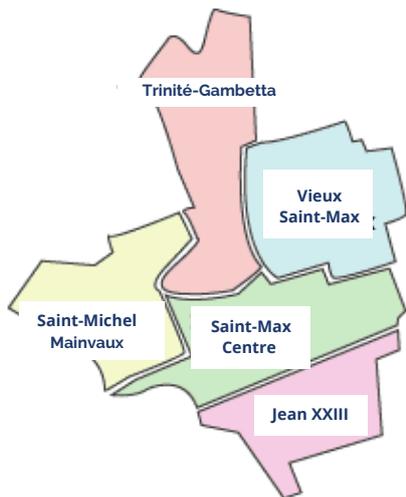


Depuis 5 ans, 1 classe fermée et 1 autre ouverte en maternelle (2 écoles différentes)



287 élèves pour 3 maternelles et 412 élèves pour 4 élémentaires

c. Les écoles de Saint-Max



	Nombre d'élèves 2020-21	Variation 2021-2022	Moyenne par classe
--	----------------------------	------------------------	--------------------

École maternelle Clémenceau	99	+ 3,88%	24,75 élèves
École maternelle Pierre et Marie Curie	120	-2,5%	24 élèves
École maternelle Victor Hugo	72	- 6,94%	24 élèves
École élémentaire Pierre et Marie Curie	184	- 1,09%	26,28 élèves
École élémentaire Paul Levy	97	- 3,09%	24,25 élèves
École élémentaire Victor Hugo	121	+ 11,03%	24,2 élèves
École élémentaire Jules Ferry	111	+ 2,63%	22,2 élèves

AUTRES INFORMATIONS

Aucune "classe passerelle" à Saint-Max
1 classe ULIS à l'école Victor Hugo

Année 2021-22
-1,37% des effectifs en maternelle
et +2,43% des effectifs en primaire.

10 élèves accueillis en classe ULIS à l'école élémentaire Victor Hugo

39,86% des répondants ont recours à la restauration scolaire et 38,2% considèrent que l'offre de loisirs est suffisante

Parmi les répondants, 44,14% ont des enfants scolarisés en maternelle et 56,76% sont parents d'élèves d'élémentaire.

d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2017

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	7 650	3 357	4 293
Part en % d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges	20,7	16,8	23,7
Comparaison département	21,6	18,4	24,5
Comparaison région	23,2	19,5	26,6
Comparaison pays	21,4	19,2	23,4
Part en % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP	24,0	26,8	21,9
Comparaison département	28,00	32,4	24,0
Comparaison région	29,3	34,3	24,7
Comparaison pays	24,9	29,2	21,0
Part en % des titulaires d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel).	17,3	17,1	17,4
Comparaison département	17,2	17,2	17,2
Comparaison région	16,6	16,7	16,5
Comparaison pays	17,2	16,9	17,5
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau bac+2)	12,7	13,7	11,9
Comparaison département	11,3	11,1	11,5
Comparaison région	10,8	10,4	11,2
Comparaison pays	11,1	10,4	11,7
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+3 +4 et +5)	20,1	21,0	19,4
Comparaison département	17,2	16,8	17,5
Comparaison région	15,4	15,2	15,7
Comparaison pays	19,8	19,5	20,2

EN SYNTHÈSE

Les niveaux de formation des maxois sont en concordance avec ceux du département ou de la région pour les niveaux inférieurs au baccalauréat.

Les maxois sont plus qualifiés dès lors que nous abordons la question de l'enseignement supérieur. Ainsi, 1/3 maxois, soit 32,8% sont diplômés à bac +2,3,4 et +



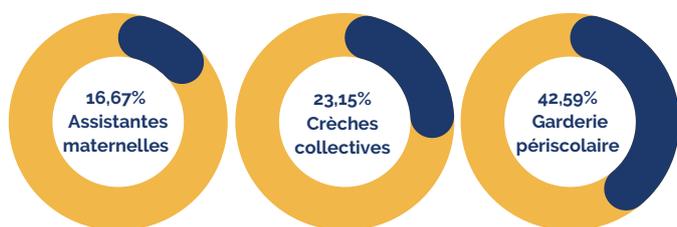
2. Paroles de maxois, maxoises.

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Max a souhaité laisser la parole aux habitants. Les maxois ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux maxois les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant 63 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 5 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. Nous vous présentons ci-dessous les retours des habitants pour la thématique ici traitée :

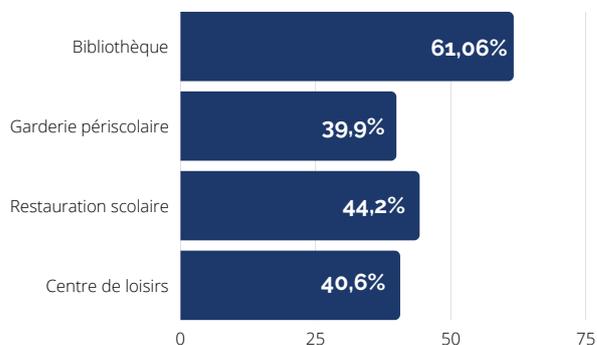
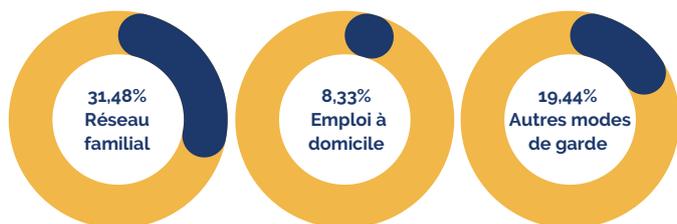


552 adultes âgés de 21 à 90 ans se sont exprimés. Ces adultes ayant 293 enfants, adolescents et/ou jeunes adultes à charge, nous parvenons à un total de répondants de **845 maxois**. Pour mémoire, il était convenu de n'accepter qu'un questionnaire par ménage.

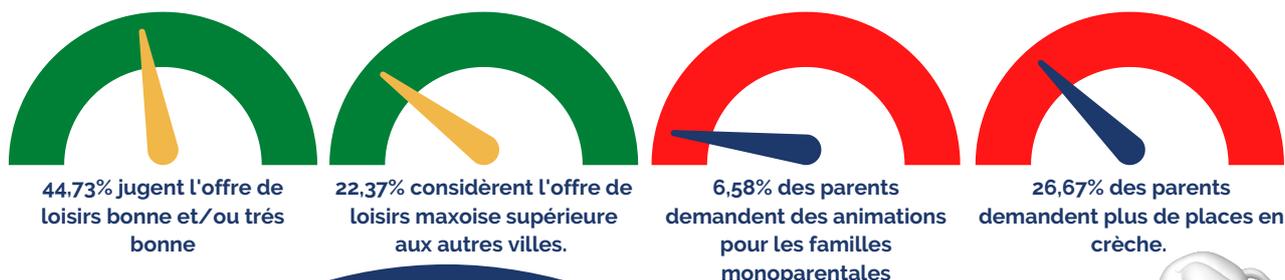
37,84% des répondants ont des enfants scolarisés hors de Saint-Max. Il est essentiellement question de la scolarité en secondaire et de la scolarisation en institution privée.



Modes de garde des enfants



La réponse "réseau familial" intègre essentiellement les nombreuses familles monoparentales dont les mamans gardent les enfants.



CE QUE DISENT LES MAXOIS

1/4 des répondants demandent plus de places en crèche.

La moitié des répondants juge très favorablement l'offre de loisirs sur Saint-Max.

Les animations en faveur des adolescents sont insuffisantes pour 9,21% des répondants.





PARTIE VII

REVENUS ET PAUVRETÉ

En quelques chiffres...

2,3% de
minimas sociaux
à Saint-Max
dont 7,1%
sur le QPV
Saint-Michel,
Jéricho.

13,79%
des allocataires
maxois n'ont
que les
ressources de la
CAF. 23,04%
sur le QPV

5% de
propriétaires
et 28%
des locataires
sont pauvres.

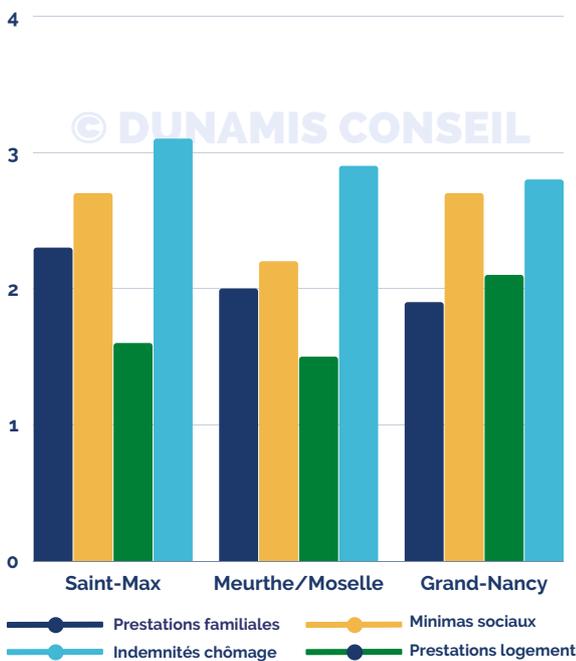
16% des
30-39 ans
et 21% des 40-49 ans
sont sous le seuil
de pauvreté. 14% de
pauvreté à
Saint-Max

Médiane de vie
de 20 640 euros/an
à Saint-Max.
Médiane de vie de
15 360 euros/an
sur le QPV.

1 - Revenus et pauvreté des ménages

a. Répartition des aides financières et sociales en 2021.

1 394 ménages maxois bénéficient d'aides financières et sociales.



Le tableau ici présenté laisse apparaître que la Ville de Saint-Max cumule 3 niveaux de prestations sociales supérieures à celles de son EPCI et de son département. Ces prestations visent les prestations familiales, les minimas sociaux et les indemnités chômage.

Le taux de natalité à Saint-Max est de **11,1%** contre 11,3% pour le Grand-Nancy et 10,8% à l'échelle départementale. Cela dit, la part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants est de **+2,87%** à la donnée du Grand-Nancy et de **+9,87%** à sa représentation départementale. Ces données engendrent une proportion notamment plus élevée à Saint-Max, du CF (complément familial) versé par la CAF.

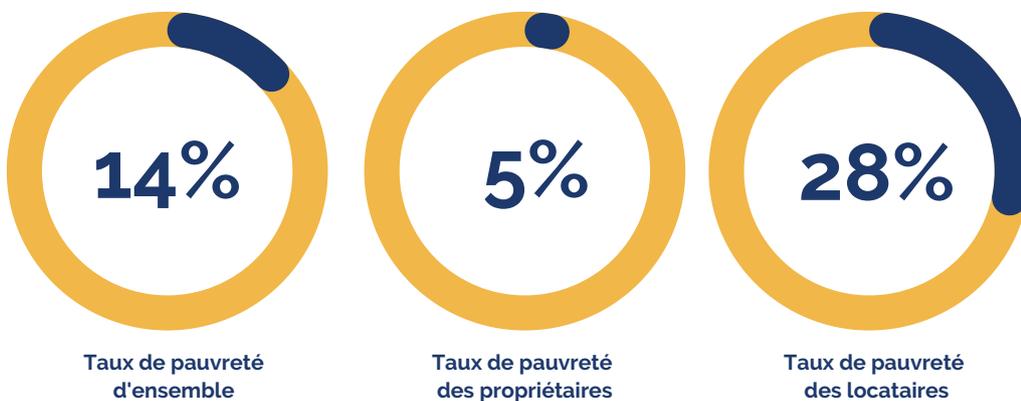
Les données visant les minimas sociaux et les indemnités chômage sont supérieures elles aussi à Saint-Max dont le taux de pauvreté global est de 14% contre 17,7% pour la métropole et 14,7% pour la Meurthe-et-Moselle. Cela dit le taux de pauvreté des 40-49 ans est plus élevé à Saint Max en comparaison avec la donnée de l'EPCI.

Enfin les prestations logement sont inférieures à Saint-Max qui compte 48% de locataires pour 19,4% de son parc locatif.

SBR: seuil de bas revenus. Le SBR calculé par la CAF est au même niveau que le seuil de pauvreté fiscal, soit 14 736 euros/an.



b. Le taux de pauvreté selon le statut d'occupation du logement.



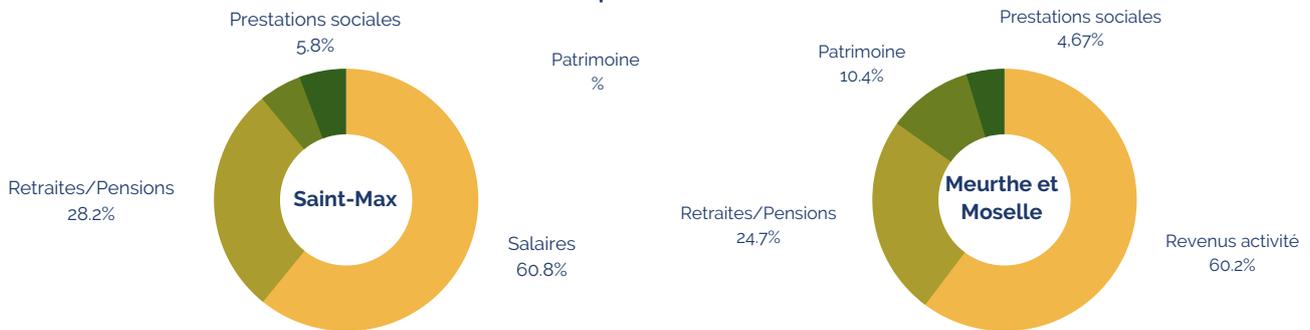
c. La décomposition des revenus disponibles en 2018

Décomposition des revenus disponibles (2018)	Saint-Max (%)	Meurthe-et-Moselle (%)	Grand Est (%)
Ensemble	100	100	100
Revenus d'activité	69,9	66,70	70,40
dont salaires et traitements	64,3	59,00	62,10
dont indemnités de chômage	3,1	2,70	2,80
dont revenus des activités non-salariées	2,5	5,00	5,50
Pensions / Retraites / Rentes	32,4	29,00	28,80
Revenus du patrimoine et autres revenus	6,0	14,60	12,20
Ensemble des prestations sociales	6,6	5,90	5,40
dont prestations familiales	2,3	2,00	2,00
dont minima sociaux	2,7	2,40	2,10
dont prestations logement	1,6	1,50	1,30

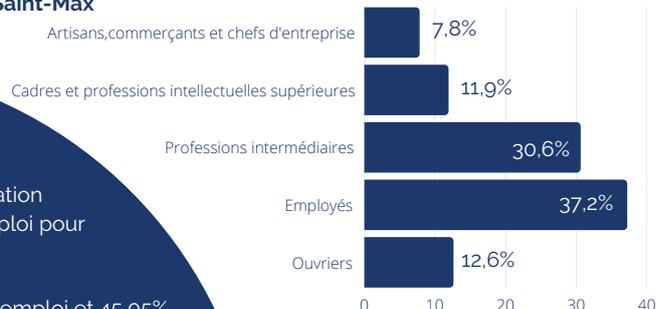
En comparaison aux données du département de la Meurthe-et-Moselle, la proportion du revenu d'activité est plus élevée sur Saint-Max. Cette donnée est notamment influencée par une forte proportion des salaires et traitements. Il est à noter que la part des indemnités de chômage est plus élevée alors que les revenus d'activités non-salariés est plus faible à Saint-Max. Il est à noter que **89,3%** des actifs de Saint-Max occupent le statut de salarié.

Nous rappelons ici que le territoire de Saint-Max ne compte que **6,0%** d'actifs non-salariés dont 3,4% d'indépendants. Les revenus de l'activité non-salariée sont plus faibles localement car en comparaison, la métropole compte 5,3% d'indépendants et le département en comptabilise 4,7%.

Répartition des revenus



Les CSP de Saint-Max



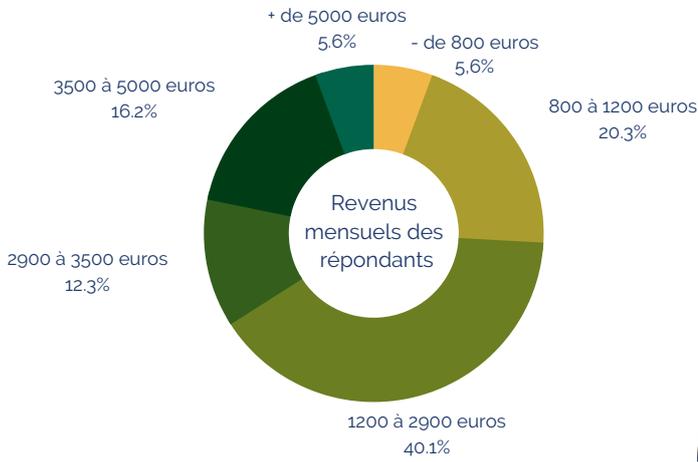
EN SYNTHÈSE

Les "actifs" représentent 76,7% de la population Maxoise. Parmi ces actifs, 65% occupent un emploi pour 8,9/10 actifs ayant le statut de salarié.

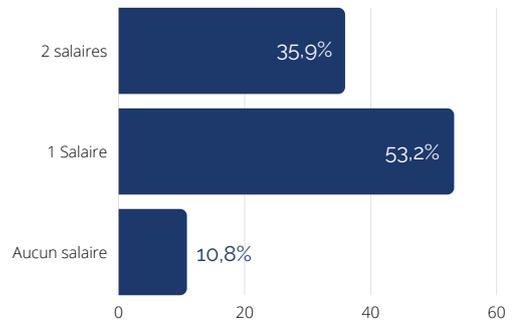
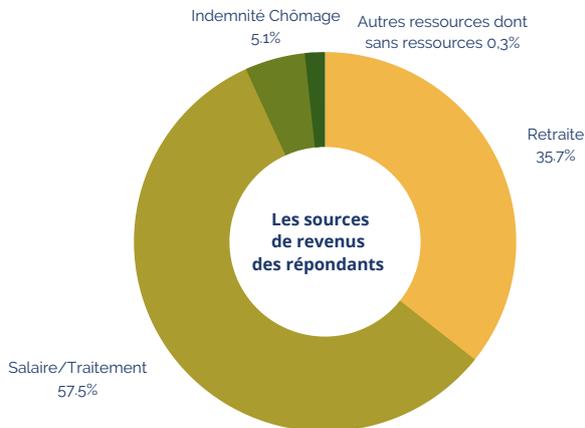
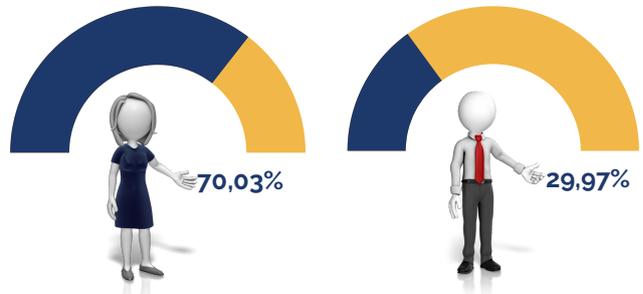
Les femmes représentent 57,1% des actifs occupant un emploi et 45,05% des temps partiels. Saint-Max compte 6% d'actifs occupant un emploi sous statut de non-salariés, dont 3,4% d'indépendants et 2,4% d'employeurs.

2. Paroles de maxois, maxoises.

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Max a souhaité laisser la parole aux habitants. Les maxois ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux maxois les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant 63 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 5 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. Nous vous présentons ci-dessous les retours des habitants pour la thématique ici traitée :



552 adultes âgés de 21 à 90 ans se sont exprimés. Ces adultes ayant 293 enfants, adolescents et/ou jeunes adultes à charge, nous parvenons à un total de répondants de **845 maxois**. Pour mémoire, il était convenu de n'accepter qu'un questionnaire par ménage.



CE QUE DISENT LES MAXOIS

1/3 des répondants (**34,2%**) déclarent éprouver des difficultés financières. 1,1% n'honorent pas leurs charges.

33,86% des répondants déclarent rencontrer des difficultés à réaliser les démarches administratives. .



3 - Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs

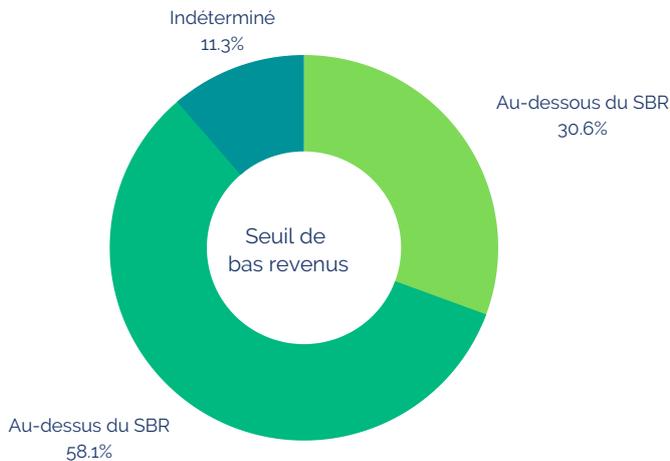
a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de la Meurthe et Moselle pour l'année 2020

La Ville de Saint-Max compte 2 234 allocataires CAF. Ces allocataires sont répartis en UC (unités de consommation).

Indicateurs CAF	Couple 1 enfant	Couple 2 enfants	Couple 3 enfants	Couple sans enfant	Mono Parental	Personne seule
2 234 allocataires d'au moins une prestation CAF	151	292	137	144	371	1 139
% d'allocataires d'au moins une prestation CAF	6,76	13,07%	6,13%	6,44%	19,28%	48,95%

Indicateurs CAF	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans
1 811 enfants couverts prestation CAF	261	251	493	364	291	151
% des enfants couverts	14,41%	13,86%	27,22%	20,10%	16,07%	8,34%

Indicateurs CAF	Actif occupé	Chômeur	Retraité	Étudiant	Autres actifs
2 052 allocataires actifs	1 317	328	202	59	328
% des allocataires actifs	64,18%	15,98%	9,84%	2,87%	15,98%



La CAF dispose de l'indicateur SBR (seuil de bas revenus) pour comptabiliser ses allocataires les plus pauvres. Le **SBR** est arrêté au seuil de **14 736 euros/an/revenu disponible médian**.

Ce niveau de revenus est identique au seuil de pauvreté utilisé par l'administration fiscale. Bien évidemment le SBR de la CAF ne vise que ses allocataires et non l'ensemble de la population de Saint-Max.

Le graphique présenté ci-contre indique que **30,62% des allocataires maxois sont en-dessous du SBR**.

Ce taux pourrait évoluer en raison des 11,32% d'indéterminés.

Le taux de pauvreté est mesuré à partir des 9 indicateurs suivants :

- 1-Évolution de la population
- 2-Part des familles monoparentales dans les ménages
- 3-Part de la population exerçant une profession intellectuelle
- 4-Indice de jeunesse (part des -20 ans par rapport à la part des +60 ans)
- 5-Part de la population titulaire d'aucun diplôme
- 6-Revenu moyen des foyers fiscaux
- 7- Part de la population sous le seuil de pauvreté
- 8- Part des allocataires du RSA
- 9- Part des demandeurs d'emploi en fin de mois DEFM.



Indicateurs CAF	Allocations familiales	Complément familial	AFL, Aide au logement familial	ALS, Aides financières et sociales	APL, Aide personnalisée au logement	Aide au logement (étudiants)
-----------------	------------------------	---------------------	--------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------

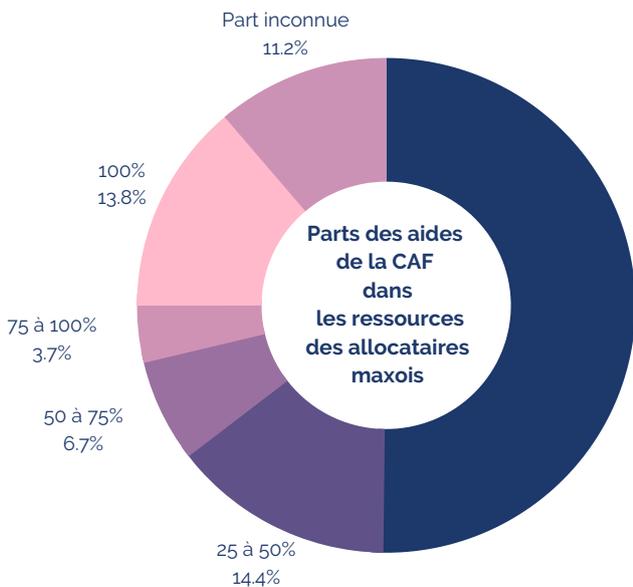
1 909 prestations sont délivrées aux maxois par les services de la CAF	601	108	135	409	598	58
% des prestations délivrées	31,48%	5,66%	7,07%	21,42%	31,32%	3,04%

Indicateurs CAF	RSA Majoré	RSA Socle non-majoré	AAH, Allocation aux adultes handicapés	PPA, Prime d'activité
-----------------	------------	----------------------	--	-----------------------

1 394 maxois bénéficient d'aides financières et sociales	32	303	166	893
% des allocataires aidés	2,29%	21,73%	11,91%	64,06%

Indicateurs CAF	ASF, Allocation de soutien familial	AEEH, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	ARS, Allocation de rentrée scolaire	PreParE, prestation partagée d'éducation de l'enfant	PAJE, prestation d'accueil du jeune enfant
-----------------	-------------------------------------	--	-------------------------------------	--	--

887 enfants concernés par les aides petite enfance et garde.	180	27	449	31	200
% des aides "petite enfance et garde".	20,29%	3,04%	50,62%	3,49%	22,55%



Le graphique ici présenté indique le "poids" des prestations et des allocations versées par la CAF sur l'ensemble des ressources déclarées par les ménages maxois (allocataires).

Nous constatons que les aides de la CAF représentent l'intégralité des ressources pour 13,79% des allocataires maxois.

Nous remarquons par ailleurs que pour près de **6,71%** des allocataires les aides s'élèvent entre 50 et 75% des ressources et que pour **10,43%** ces mêmes aides représentent entre 50 et 100% des ressources du foyer.

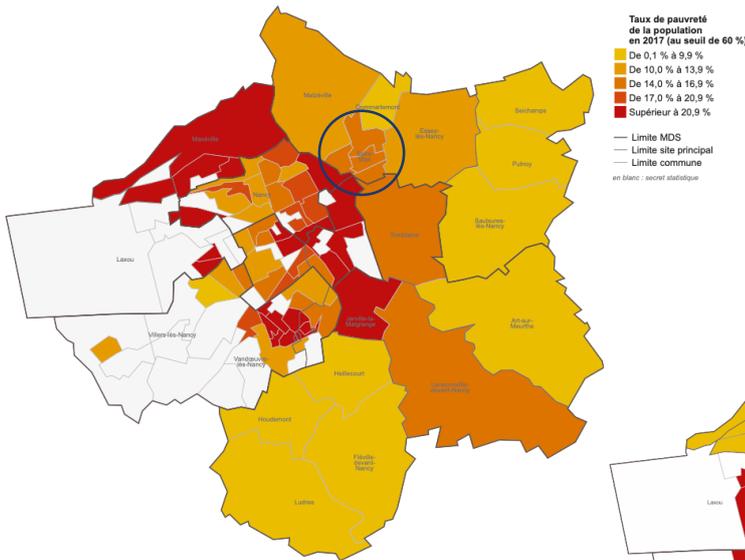
Il est à noter que la part des données inconnues s'élève à 11,23% ce qui pourrait laisser à penser que les données ici communiquées pourraient être corrigées à la hausse.



b. 4 indicateurs définissent l' indice de pauvreté

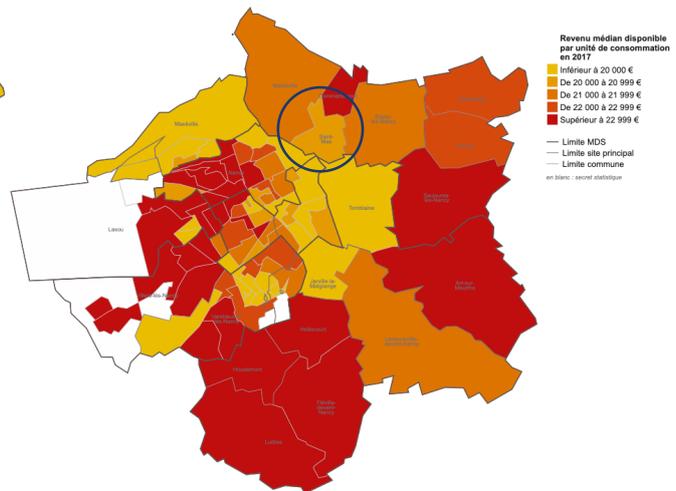
Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee et les autres pays européens mesurent la pauvreté monétaire de manière relative, c'est-à-dire que le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Indicateur n°1 : Le taux de pauvreté : Sources croisées : CD54 + DGFIP (direction générale des finances publiques) + CNAF (caisse nationale des allocations familiales) + CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse) + CCMSA (caisse centrale de la mutualité sociale agricole) + INSEE. Données 2015.



En 2015, le niveau de vie médian en France métropolitaine était fixé à 20 300 euros annuels. En 2018 ce niveau était de 21 250 euros.

La population de Saint-Max disposait en 2018 d'un revenu disponible moyen de **20 640 euros**, soit de **- 610 euros** par rapport au niveau de vie médian national.



Le taux de pauvreté global à Saint-Max était de 14 % en 2018 contre 17% en moyenne lissée pour le Grand-Nancy.

	Grand-Nancy	Meurthe et Moselle	Saint-Max
Nombre de ménages fiscaux	110 751	308 112	4 854
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	223 345	681 845	9 654
% de la population globale du territoire	86,76%	92,96%	96,69%
Médiane du revenu disponible en euros	21 320	21 840	20 640
Taux de pauvreté global en % de l'ensemble de la population.	18,8%	15,4%	14,0%
Taux de pauvreté des -30 ans	33,1%	27,3%	NC
Taux de pauvreté des 30/39 ans	22,8%	18,7%	16%
Taux de pauvreté des 40/49 ans	22,6%	17,9%	21%
Taux de pauvreté des 50/59 ans	16,8%	14,2%	NC
Taux de pauvreté des 60/74 ans	10,7%	9,5%	NC
Taux de pauvreté des 75 ans et +	7,9%	8,9%	NC

Source Fichier Social et Fiscal /FiLoSoFi/CAF	Saint-Max	QPV Saint-Michel Jéricho
Part des revenus d'activité	69,9%	70,1%
Dont retraites , pensions et rentes (1)	32,4%	21,2%
Ensemble des prestations sociales (2)	6,6%	16,9%
Dont part des revenus activités non-salariée (3)	2,5%	0,3%
Taux de pauvreté global	14%	32,9%
Revenu médian disponible (4)	20 640 euros	15 580 euros
Ressources annuelles des 10% les plus pauvres	11 360 euros	8 820 euros
Ressources annuelles des 10% les plus riches	37 210 euros	30 130 euros
Part des ménages imposés	53%	33,7%
% de la population couverte par les aides et/ou prestations sociales de la CAF	48,44%	72,04%
Taux de bas revenus	27,1%	47%

(1) Les pensions et les rentes : Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites, mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes et les rentes viagères.

(2) Les prestations sociales familiales : Article L.512-1 du Code de la sécurité sociale : Les prestations familiales regroupent 3 types de prestations

Les prestations générales d'entretien (allocations familiales dès le second enfant.. Allocation forfaitaire pour les familles d'au moins 3 enfants. Le Complément familial qui est attribué sous conditions de ressources aux familles d'au moins 3 enfants). L'allocation de soutien familial qui est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ou pour compléter une pension alimentaire dont le montant est faible.

Les prestations à affectation spéciale : Cette catégorie de prestations regroupe notamment l'AAEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) versée sans conditions de revenus aux personnes qui assument la charge d'un enfant de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 80% ou compris entre 50 et 79% s'il est placé en établissement spécialisé ou s'il bénéficie de soins à domicile.

PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant). Nous trouvons ainsi, la prime à la naissance ou à l'adoption versées sous conditions de revenus. L'allocation de base qui est versée de la naissance ou de l'adoption d'un enfant entre 0 et 3 ans et sous conditions de revenus. Nous trouvons aussi la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) qui permet au parent de cesser son activité professionnelle ou de la réduire pour s'occuper de son enfant de moins de 3 ans, sous conditions de ressources et dès le premier enfant. Enfin nous citons le CMG (complément de libre choix du mode de garde) qui permet de compenser le coût de la garde d'un enfant de moins de 6 ans.

(3) Les revenus d'activité non salariée : Ces revenus sont les sommes des revenus nets découlant d'une activité non salariée ou indépendante au cours d'une année.

(4) Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

N°2 : L'intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

	Grand-Nancy	Meurthe et moselle	Saint-Max
Médiane de revenu disponible (ménage = UC)	21 320	21 480	20 640
Rapport interdécile	3.9	3.3	3.3
1er décile en euros	10 310	11 220	11 360
9e décile en euros	40 370	37 350	37 210

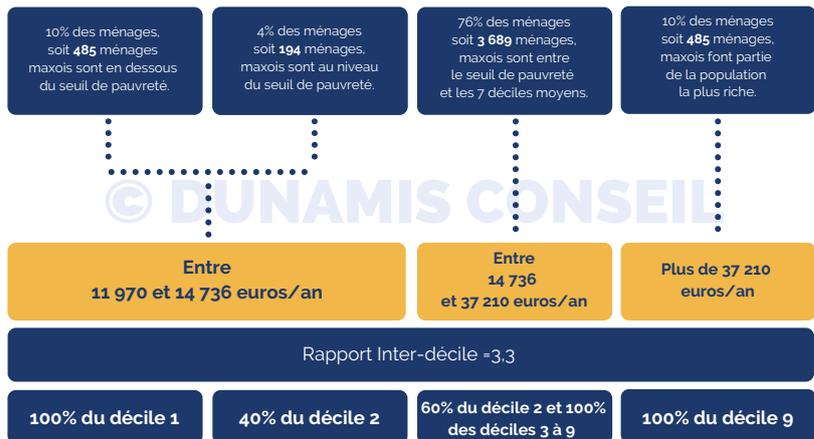
Sources : Fichier localisé social et fiscal FILOSoFi / INSEE / DGIFP/CNAV/CCMSA / Données 01/202033 930

Déciles définition :

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffres d'affaires, etc., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une distribution de salaires :

Le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;

Le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires. Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % de plus hauts salaires.



Rapports interdéciles définition

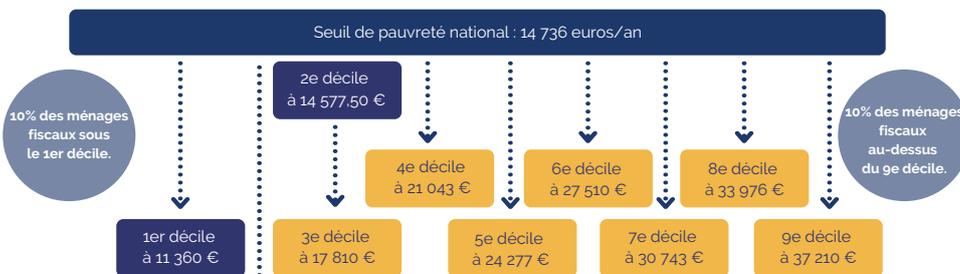
Les rapports interdéciles des revenus permettent d'identifier les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

Ainsi, le rapport interdécile (D9/D1) des niveaux de vie est le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements).

Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).



© DUNAMIS CONSEIL

EN SYNTHÈSE

Le taux de pauvreté de 14% place Saint-Max au 7ème rang des villes de la métropole .

Le niveau de la médiane de revenu disponible par ménage positionne Saint-Max au 5ème niveau le plus bas de la métropole ex-aequo avec Nancy. Le décile 1 classe Saint-Max au 7ème rang métropolitain. Le 9ème décile se situe au 8ème rang métropolitain qui regroupe les populations les plus aisées.



PARTIE VIII

LA SANTÉ DES MAXOIS

1. Les données de la CPAM de Meurthe et Moselle (2020).



- de 29 ans



30 à 39 ans



40 à 49 ans

© DUNAMIS CONSEIL

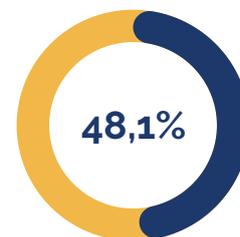
Taux de maxoises ayant réalisé un dépistage du cancer du sein selon l'âge.



50 à 59 ans



60 à 69 ans



70 à 79 ans

Taux d'assurés de Saint-Max ayant réalisé un dépistage du cancer colorectal selon l'âge et le sexe



- 29 ans à 49 ans



50 à 59 ans



60 à 69 ans

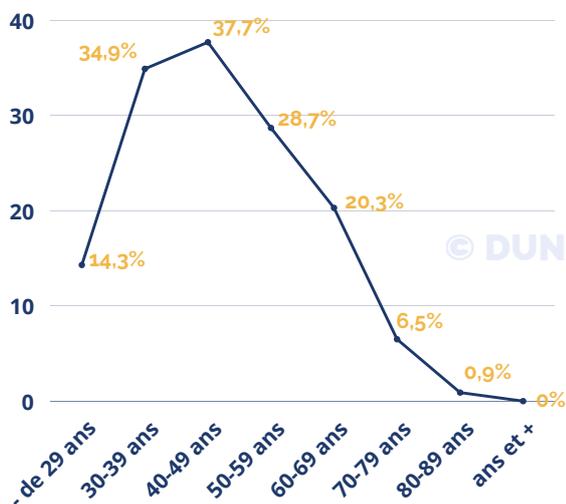


70 à 79 ans

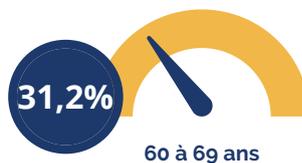


+ de 80 ans

Taux de maxoises ayant réalisé un dépistage du cancer du col de l'utérus selon l'âge.

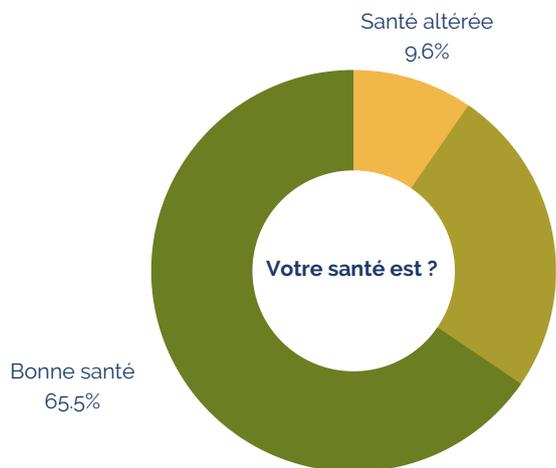


Taux d'assurés de Saint-Max de + de 60 ans ayant reçu le vaccin contre la grippe.



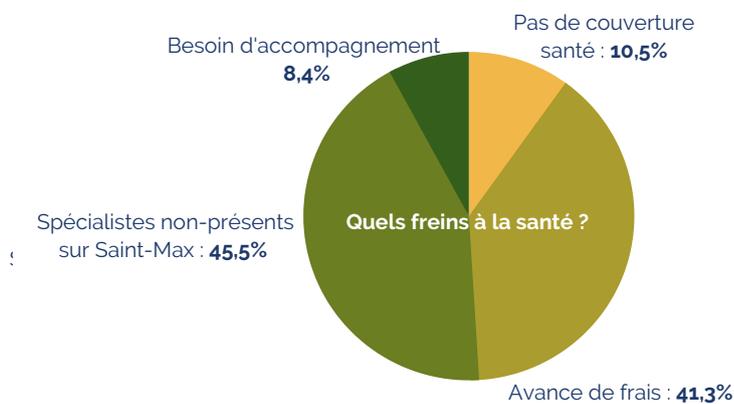
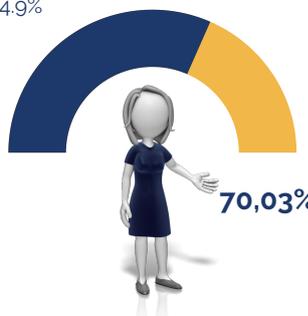
2. Paroles de maxois, maxoises.

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Max a souhaité laisser la parole aux habitants. Les maxois ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux maxois les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant 63 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 5 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. Nous vous présentons ci-dessous les retours des habitants pour la thématique ici traitée :

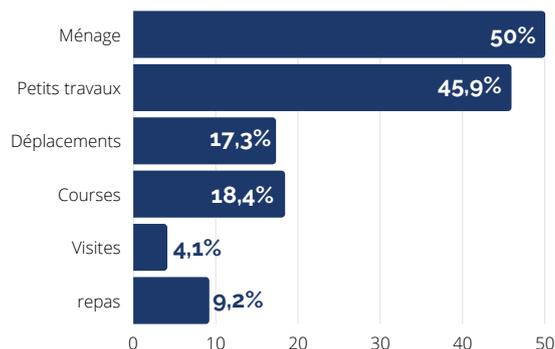


552 adultes âgés de 21 à 90 ans se sont exprimés. Ces adultes ayant 293 enfants, adolescents et/ou jeunes adultes à charge, nous parvenons à un total de répondants de **845 maxois**. Pour mémoire, il était convenu de n'accepter qu'un questionnaire par ménage.

Santé moyenne
24,9%



De quelles prestations ont besoins les séniors ?



Les professionnels du bien-être



CE QUE DISENT LES MAXOIS

34,5% déclarent avoir une santé moyenne ou altérée.

La crise sanitaire et les confinements qui en ont découlé présentent psychologiquement sur 7/10 répondants.

10,5% des répondants n'ont pas de couverture santé.





PARTIE IX

**DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS
ISSUES DE LA CONSULTATION**

PISTE DE RÉFLEXION N°1

"Accompagner les parents et plus particulièrement les familles monoparentales".

L'offre d'accueil des jeunes enfants ne semble pas assez bien connue par de très nombreux répondants au questionnaire de l'ABS. Beaucoup de maxois indiquent un manque de places alors que ce qu'ils demandent ce sont des modes de garde différents et plus souples. Il conviendrait de conduire une nouvelle réflexion avec les services de la CAF afin d'envisager de créer de nouveaux modes de garde (horaires atypiques, garde occasionnelle ...) dans les structures d'accueil collectif de jeunes enfants. 20,3% des maxoises salariées sont à temps partiel. 100% des places d'accueil en structures collectives sont dédiées à l'accueil régulier ou à l'accueil polyvalent.

Il serait question de privilégier les accueils des enfants issus des familles les plus défavorisées dont les familles monoparentales qui représentent plus de 1/3 famille avec enfant (38,48%).

La question du mode de garde est aussi celle de l'inclusion et de l'insertion des parents éloignés du monde du travail. Une réflexion pourrait être menée avec Pôle Emploi et la CAF pour envisager de débloquer ou de créer des places d'accueil afin de permettre aux parents d'intégrer des stages ou d'entrer dans la vie active. Pour mémoire, Saint-Max compte 47,8% de chômeuses. 51,25% des femmes occupent un emploi.

PISTE DE RÉFLEXION N°2

"Promouvoir des actions de prévention à la santé"

Certaines données 2021 extraites par les services de la CPAM de Meurthe-et-Moselle nous interpellent. Nous les avons croisées avec les données extraites du dépouillement des questionnaires adressés aux habitants. Ainsi, nous constatons que:

- Seuls 29% des maxoises ont été dépistées dans le cadre de la **prévention du cancer du sein**. Cette donnée est encore plus basse dès lors que l'on traite des femmes les plus jeunes. Ainsi, 0,7% des moins de 29 ans ont été dépistés et seulement 5,2% des 30-39 ans. La couverture chez les 40-49 ans est de 33,6% soit un peu plus d'une femme sur trois et pour les 50-59 ans elle vise 1/2 femme avec 53,7%. À titre indicatif, le taux le plus élevé concerne les 60-69 ans (55,8%).

- Les taux de **dépistage du cancer du colorectal** sont encore plus dégradés. Ainsi, le taux de dépistage global incluant les hommes et les femmes n'est que de **11,3%**. Chez les 50-59 ans, soit les premiers âges dépistés, ce taux est de 24,6% pour les hommes et de 25,9% pour les femmes. Ces données progressent lentement dans les tranches d'âges supérieures pour atteindre 32,3% pour les 60-69 ans.

-Les niveaux de dépistage du cancer du col de l'utérus sont eux aussi très bas. Le taux de couverture n'est que de **21,3%** des maxoises. Ce score est encore bien inférieur pour les femmes de moins de 29 ans (14,3%). Le taux de dépistage le plus élevé vise les femmes de 40 à 49 ans (37,7%). Il n'est que de 34,9% chez les femmes âgées de 30 à 39 ans. Ce score va en se dégradant pour les tranches d'âges supérieures. Il atteint ainsi 28,7% pour les 50-59 ans et s'écroule à 20,3% pour les 60-69 ans.

Le CCAS pourra se rapprocher des services compétents de la CPAM afin d'envisager d'organiser des campagnes d'information auprès des maxois. Enfin des dépistages plus massifs pourraient être organisés à Saint-Max.

Il est important de rappeler que 10,5% des répondants au questionnaire de l'ABS ont déclaré ne pas avoir de couverture santé, selon la CPAM, 80,7% des maxois âgés de -29 ans et 85,7% des 30-39 ans ont un organisme complémentaire de santé. 41,3% des répondants ont déclaré des difficultés à avancer les frais de santé et 15,1% ont avoué rogner sur les soins par manque de moyens financiers.

PISTE DE RÉFLEXION N°3

"Développer de nouvelles formes de loisirs accessibles aux femmes et notamment aux mères seules avec enfants".

Nous avons présenté le volume des familles monoparentales maxoises dans le présent rapport d'ABS. Nous constatons que de nombreuses mamans "solos" ont répondu au questionnaire dédié aux habitants.

Nous relevons que nombreuses sont celles qui décrivent de réelles situations de solitude et d'oubli de soi au profit de l'éducation de leurs enfants.

La réalité et le quotidien qui nous sont décrits par ces mères seules montrent que les loisirs pour les adultes, dont ceux en direction des parents, sont proposés notamment par le monde associatif durant les temps extra scolaire et/ou périscolaire. Or ces femmes nous expliquent que leurs temps de répit (sans leurs enfants) se situent sur le temps scolaire.

Il conviendrait de conduire une réflexion sur des expérimentations de loisirs sur le temps scolaire. Le CCAS pourrait se rapprocher du tissu associatif qu'il connaît parfaitement afin d'envisager quelques ouvertures spécifiques pour ces mamans.

Cette piste de réflexion pourrait constituer une des prochaines thématiques spécifiques qui pourraient être traitées par les prochaines ABS et sur les 4 années à venir. Pour mémoire, le CCAS de Saint-Max vient de réaliser une ABS de type "généraliste" et demeure dans l'obligation légale de procéder à de futures ABS qui seront plus axées sur des thèmes traités par la présente étude, mais qui seront plus approfondis. Une étude complémentaire permettrait de sonder les familles monoparentales afin de cibler au mieux les ateliers et/ou activités à expérimenter dans un premier temps.

PISTE DE RÉFLEXION N°4

"Conduire une réflexion sur les horaires d'accueil du périscolaire et la place des adolescents dans les animations proposées sur la Ville de Saint-Max".

La question des horaires d'accueil du périscolaire est ressortie des préoccupations de nombreux maxois. Cette question est récurrente à tout questionnement public tant les attentes de personnalisation des horaires deviennent rapidement incompatibles avec les possibilités offertes par les services municipaux qui fonctionnent en moyens contraints. 39,86% des répondants au questionnaire ont recours à la garderie périscolaire et 40,58% adhèrent au centre de loisirs.

Nous constatons que l'étude des CSP de Saint-Max laisse apparaître que les actifs occupés représentaient en 2018, 65% de la population en âge de travailler. Parmi ces actifs, les ouvriers et employés dont les horaires d'embauche sont souvent très matinaux représentent 28,5% des CSP maxoises. À contrario les cadres, les indépendants et les professions intermédiaires représentent 27,6% des CSP et sont composés de professions pour lesquelles les horaires de travail dépassent souvent les horaires de fermeture du périscolaire.

Enfin, certains répondants ont insisté sur le fait que les animations pour les grands adolescents manquaient sur la localité. Sur ce point, les éléments que nous avons rassemblés laissent croire que les familles ont été habituées à un très haut niveau de prestations concernant les loisirs en faveur des enfants et que la satisfaction de ce service a fait naître des souhaits de prolongation de ces prestations pour des enfants devenus "grands". Il ressort que des actions sont portées par le centre social, mais certaines familles considèrent que cet équipement est excentré et qu'il vise en priorité les habitants du QPV.

La Ville de Saint-Max pourrait conduire une réflexion en sondant les parents des adolescents. Il serait peut être opportun d'envisager de n'exclure aucune opportunité dont celle d'envisager si la demande est confirmée de demander au centre social d'élargir son offre en développant des actions expérimentales dans Saint-Max sur de petites périodes et dans des lieux bien ciblés. Dans la même logique, la Ville pourrait affiner les demandes des familles concernant les horaires du périscolaire.

PISTE DE RÉFLEXION N°5

"Poser la question environnementale comme un axe central des relations sociales et du mieux vivre sa ville".

Près de 1/2 répondant au questionnaire de l'ABS, soit 49,3% a répondu que les liens sociaux et les relations entre les habitants passaient par l'aménagement de l'espace urbain. 47,55% considèrent que les aménagements des aires de jeux, les bancs publics et la végétalisation représentent sont des éléments propices à occuper l'espace public et à favoriser les rencontres entre les habitants. Les répondants semblent bien connaître la Ville de Saint-Max puisqu'ils sont 70,74% à y résider depuis + de 5 ans. Pour mémoire, 63,3% des habitants de Saint-Max y résident depuis + de 5 ans.

37,18% des répondants habitent Saint-Max pour son cadre de vie. 21,9% sont originaires de Saint-Max et y résident depuis toujours. Les principaux atouts de Saint-Max sont, sa position géographique, son accès direct à Nancy (le Tram arrive en seconde position des moyens de transport préférés des maxois) et son niveau de prestations et de services. Beaucoup de répondants citent la piscine et le cinéma. Plus globalement, l'offre de loisirs a été plébiscitée par 44,73% des répondants et 22,37% la définit comme "supérieure aux autres villes". Enfin, 88,9% des maxois se considèrent en sécurité.

De nombreuses déclarations de maxois qui ont souhaité répondre à la dernière question de notre enquête ont permis de mieux mesurer certaines attentes. Ainsi, une inquiétude apparaît à travers un sentiment de bétonisation qui serait liée à un accroissement important de la population sur un espace public restreint (moins de 5 km² et une densité presque 3 fois plus élevée que sur la métropole). Les questions liées à la circulation et aux difficultés de stationnement notamment sur la rue Carnot (hypercentre). Ainsi, 37,31% des répondants sont favorables aux mobilités douces et 63,91% placent la végétalisation des espaces publics en tête des actions de développement durable à conduire sur Saint-Max.

Pour ce qui précède, il conviendrait que le CCAS et la Ville de Saint-Max puissent mieux informer la population des actions environnementales qui pourraient être engagées dans les prochaines années.

PISTE DE RÉFLEXION N°6

"Demeurer en attention constante sur le niveau de pauvreté de certains habitants et sur un risque de paupérisation de nouvelles populations".

Les répondants au questionnaire de l'ABS sont assez représentatifs des foyers fiscaux maxois. Ainsi, 5,57% gagnent moins de 800 euros/mois et ils sont plus de 1/4, soit 25,9% à gagner moins de 1200 euros/mois. À l'opposé sur l'échelle des revenus, 22,17% gagnent + de 3500 euros/mois. Les répondants des classes moyennes sont ainsi les plus représentés puisque 40,11% gagnent entre 1200 et 2900 euros/mois.

34,19% des répondants au questionnaire déclarent ressentir de réelles difficultés financières. Parmi ces mêmes répondants, **34,47%** déclarent réduire en premier les dépenses liées aux loisirs (pour eux et leurs enfants). 22,51% réduisent les déplacements et avec les récentes et constantes augmentations des prix des carburants ce pourcentage devrait s'envoler à la hausse (la voiture représente le premier moyen de locomotion des maxois). 38,77% des répondants n'ont pas de loisirs (hors de chez eux) et 10,51% n'intègrent pas le monde associatif en raison des coûts d'adhésion.

19,94% des répondants réduisent leurs achats alimentaires, 15,1% renoncent aux dépenses de santé et 1,14% n'honorent pas leurs charges courantes. Seulement 32,16% des répondants consacrent un budget à leur bien-être. Parmi les autres, 16,08% déclarent ne pas avoir les moyens. 30,03% des répondants affirment rencontrer des difficultés d'ordre administratif. Pour 22,05% ces difficultés résultent d'une mauvaise compréhension des procédures. 21,26% déclarent ne pas parvenir à renseigner les documents et 23,62% ne savent pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide. Enfin 3,15% ne maîtrisent pas la langue française.

Ces éléments sont assez représentatifs des niveaux de pauvreté de certains habitants. Fiscalement nous estimons que 485 ménages vivent sous le seuil de pauvreté et que 194 autres sont au seuil. Nous constatons enfin que près de 200 nouveaux ménages peuvent atteindre le seuil de pauvreté et la crise liée à la COVID¹⁹ suivie des augmentations conséquentes des fluides et des produits d'alimentation courante pourraient entraîner cette bascule. Pour rappel et avant ces augmentations conséquentes, 862 ménages comptabilisaient + de 25% de leurs ressources à partir des aides et allocations de la CAF. Parmi eux, 308 ne vivent que les ressources de la CAF. **37,18%** des répondants pensent que la Ville de Saint-Max est assez solidaire envers les plus démunis.

Le CCAS de Saint-Max est déjà bien engagé sur le front d'aide aux démunis. Il conviendra de chercher à optimiser les aides déjà délivrées (vestiaire et épicerie sociale, bons aux plus démunis, etc.). D'autres aides pourraient se développer afin de permettre un plus grand accès aux loisirs et services afin d'éviter un plus grand isolement. Une attention particulière pourra être portée sur les familles monoparentales qui représentent 1/3 des familles avec enfant et 14,33% de la population. Pour mémoire les classes d'âges les plus pauvres de Saint-Max sont les 30-39 ans (16%) et les 40-49 ans (21%) pour un taux de pauvreté global de 14%.

PISTE DE RÉFLEXION N°7

"Conduire une réflexion autour des nouveaux modes d'hébergement en faveur des séniors "autonomes" . Échanger avec les acteurs locaux et l'ARS autour de nouveaux modes d'accueil pour les séniors dépendants" .

77,24% des répondants au questionnaire de l'ABS considèrent que la Ville de Saint-Max est solidaire en direction des aînés. Les séniors arrivent en première position sur l'échelle de la solidarité locale. Les enfants suivent avec **52,88%**. Les répondants considèrent que la Ville est moins solidaire en direction des personnes porteuses de handicaps (31,09%) et des plus démunies (37,18%).

Pour rappel, toutes les grandes tranches d'âges de la population ont répondu au questionnaire et sur les sujets traitant des séniors, les réponses n'émanent pas que des habitants les plus âgés et/ou concernés par les questions posées. Ainsi, **32,2%** des répondants ont moins de 40 ans et **51,3%** ont moins de 49 ans.

À la question portant sur le logement des personnes âgées autonomes, **40,61%** des répondants ne s'étant pas abstenus (261 répondants à cette question sur 377 possibles) ont répondu que la Ville devrait conduire une réflexion sur de nouveaux types de logements. Parmi les 261 répondants, **65,03%** considèrent donc que la Ville devrait conduire cette réflexion.

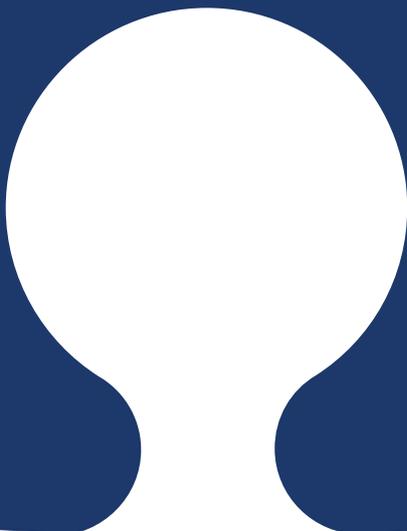
Parmi les propositions formulées par les répondants nous trouvons des suggestions allant en direction des résidences autonomie et/ou séniors. Les travaux conduits en commissions et le diagnostic de territoire réalisé par le cabinet DUNAMIS montrent que ces logements pour séniors autonomes sont inexistant de l'offre actuelle. Ainsi, il existe sur le territoire ou en proximité directe 33 places en résidence autonomie et 168 places en EHPAD. Nous ne dénombrons aucune place en accueil de jour ou temporaire.

Enfin il est important de souligner que les logements pour les séniors autonomes ont des superficies moyennes constatées de 30 à 35 m² pour une personne seule et 50 à 55 m² pour un couple. Lorsqu'on réalise un focus sur l'ensemble des logements maxois nous comprenons que les habitations de type F2 ne représentent que 13,5% du parc immobilier et les studios, à peine 4,3%.

Pour tout ce qui précède, il conviendrait que le CCAS et la Ville de Saint-Max conduisent une analyse plus approfondie de l'offre et de la demande pour des services et plus particulièrement en direction de l'habitat des séniors les plus autonomes. **29,5%** des maxois ont plus de 60 ans et la Ville compte 18,3% d'habitants compris entre 45 et 59 ans.

DUNAMIS Conseil

Ingénierie sociale • Analyse des besoins sociaux • Évaluations • Audits



Expertise AFNOR N° 14084099
Habilitation HAS N° H2015-03-1671
Agrément formation N° 41540332954
Habilitation IPRP N° 32/2018
Certifié QUALIOPI-DataDock



[dunamis.conseil](https://www.facebook.com/dunamis.conseil)



[dunamis.conseil](https://www.linkedin.com/company/dunamis-conseil)



[dunamis-conseil.fr](https://www.dunamis-conseil.fr)